



# PEAUGRES



BULLETIN MUNICIPAL N°19 - AVRIL 2002

# COUDY BOUTIC

Spécialiste de machine  
à coudre & surjeteuse  
**BERNINA**  
**BERNETTE**  
**ANKER**  
**EURO-CLUB**



**HABILLE**  
l'enfant de  
0 à 4 ans

Sous-Vêtements  
+ Pyjamas  
de 0 à 16 ans  
"Petit Bateau"



3 Rue de Deûme - 07100 ANNONAY - Tél. 04 75 33 55 36



**SAUR FRANCE**

Partenaire sur 7000 communes en France

Secteur St Jean de Muzols  
La Rochette - BP 09  
07300 ST JEAN DE MUZOLS  
☎ 04 75 08 12 43  
[www.saur.com](http://www.saur.com)

*Ebénisterie Menuiserie*  
*Bargues*

E.U.R.L. Pierre BARGUES  
Z.A. la Boissonnette  
07340 Peaugres  
Tél./Fax : 04 75 32 51 46  
e-mail : p.bargues@free.fr

# VIAL ALAIN

TERRASSEMENTS  
TRANSPORT - LOCATION - T.P.  
**PEAUGRES - 07340 SERRIERES**

**Tél. : 04 75 34 86 45**  
**Fax : 04 75 67 33 21**

# LES FILS DE LOUIS GAY

POMPES FUNEBRES - MARBRERIE - DECORATION  
CHAMBRES FUNERAIRES



Place du Cimetière  
07100 ANNONAY  
Tél. : 04.75.33.11.33  
Fax : 04.75.67.74.22

**SASSOLAS G.**  
PEAUGRES  
Tél. 04.75.67.31.61

BAUDY - TRAYNARD - SASSOLAS

**MAÇONNERIE - CHARPENTE**  
*Restauration Villas - Piscines*

# Télévision Hifi Vidéo Ménager

Agréé Canal+  
Canal Satellite - TPS  
Distributeur  
Bouygues - SFR  
Itinérés



# Robert CADAT

ANNONAY - CENTRE VILLE - Av. Jean JAURES  
EUROPOLE - Tél. 04 75 33 52 12

MENUISERIE - CHARPENTE  
POSE DOUBLE VITRAGE SURVITRAGE

# COMBE PIERRE

"Gresseras" 07340 PEAUGRES  
Tél : 04 75 34 88 46

Atelier : 12 Rue du Dauphiné - 38550 SABLONS



AGENT  
MERCEDES-BENZ

**SUZUKI**  
AUTOMOBILES  
AGENT

# GARAGE GUICHARD SARL

RN 82 - 07340 PEAUGRES  
Tél. 04 75 34 81 47 - Fax 04 75 67 32 06

Chauffage central  
Climatisation  
Zinguerie  
Gouttière ALU  
Sanitaire  
Adoucisseur d'eau

**GÉOTHERMIE**

La Croix Blanche - 07340 FELINES  
Tél. 04 75 34 83 47

## 2

## 0 0 2

**Editorial** p.3

**Vie pratique** p.4 à 7

**municipale** p.8 à 17

- budget
- relations extérieures
- travaux
- urbanisme
- environnement

**locale** p.18 à 21

**agricole** p.27

**sociale** p.28 à 29

**scolaire** p.30 à 32

**associative** p.33 à 37

**sportive** p.38 à 41

**culturelle** p.42 à 43

**Plan communal** p.23 à 26

**Histoire** p.44 à 45

**Détente et rêveries** p.46

Nous remercions les annonceurs, qui grâce à leurs publicités, ont participé à la publication de ce bulletin.

Réservez-leur vos achats, confiez-leur vos réalisations.

**Bulletin d'informations municipales de Peaugres**

**Direction de la Publication :**

Mairie de Peaugres

**Commission Information :**

Martine Chappat, Christian Cros, Roland Duchamp, Hélène Reynaud avec la collaboration de M. Jo Badel, Liliane Pirat, Laurent Seive, Guy Serayet, Yolande Veyre

**Coordination :** Christian Cros

**Photos :** Marie-Jo Badel, Guy Serayet

**Conception et réalisation :**

Alpha Imprimerie 04 75 67 01 53

**N°19 - Avril 2002**

*Photos de couverture*

*Philippe NOMBRET - L'Atelier Photo*

**2002 est une année importante** pour nos institutions ; elle est marquée par deux élections capitales : nous sommes appelés à voter pour élire le président de la République et nos représentants au parlement, deux actes importants pour la vie de la nation.

Je profite de l'occasion pour rappeler aux jeunes que le droit de vote est une chance pour les citoyens mais aussi un devoir. Le vote est la base de la démocratie.

Au risque de paraître ringard ou archaïque, je voudrais parler du «civisme\* au quotidien» mot que l'on oublie et qui ne concerne que l'autre.

Pourtant la vie en société oblige à certaines règles :

- en respectant ses voisins et leur environnement,
- en limitant les nuisances sonores (bruits, cris, musiques),
- en modérant sa vitesse en agglomération et sur les voies communales,
- en évitant le stationnement gênant,
- en prenant garde à la divagation des animaux,
- en utilisant, le jour du ramassage, les points de collecte par containers,
- en ayant le souci du bien commun.

(Cette liste n'est pas exhaustive).

C'est à chaque individu qu'il appartient de changer ses comportements.

Ce n'est pas la collectivité qui doit prendre en charge tous les dysfonctionnements de la société mais bien chacun de nous qui doit avoir un comportement citoyen.

Il nous appartient de faire preuve de probité au quotidien.

De la probité naît le respect, du respect naissent fraternité et solidarité.

Denis BADEL  
Maire

\* Notion d'attachement à la communauté et à ses institutions.

**MAIRIE DE PEUGRES** Tél. 04 75 34 80 74 - Fax 04 75 34 86 71

Jours et heures d'ouverture au public :  
 lundi, mardi, mercredi et jeudi de **13h30 à 17h30**,  
 samedi de **8h00 à 11h00**.

*Dans le cadre des 35 heures et afin d'améliorer le service public,  
 la mairie est désormais ouverte le mardi après-midi.  
 Par contre, en dehors de ces horaires, il est impératif de ne pas déranger les secrétaires,  
 car elles travaillent sur des dossiers importants.*

Secrétaire : Annick GARNIER  
 Coordinatrice de vie locale :  
 Florence BARBIN

Agent d'entretien : Carmen GRANELL  
 Contrats Emploi Consolidé :  
 Solange RICHARD et Annie SUSSL

Agent d'entretien :  
 Jean-Pierre MONTABONNET

## Les informations pratiques

### **POMPIERS :**

Tél. : 18  
 Centre de Premiers Secours à Serrières - Tél. 04 75 34 00 18

### **GENDARMERIE :**

Tél. : 17 ; à Serrières - Tél. 04 75 34 02 02

### **PRESSE LOCALE :**

*Pour vos communiqués, rapports d'associations, reportages  
 ou toutes sortes d'informations... Contactez les correspon-  
 dants de la presse écrite locale :*

### **LE DAUPHINE LIBRE :**

Guy SERAYET, 46 rue centrale  
 Tél. 04 75 67 30 60 - Fax 04 75 67 30 06  
 Adresse E-mail : guyserayet@aol.com  
 Olivier ENTRESSANGLES, La Besse - Tél. 04 75 32 51 49  
 Gilbert RISSON, Praclós - Tél. 04 75 34 82 48

### **LE REVEIL :**

Boîte aux lettres (couloir de la mairie)  
 A déposer avant mercredi midi  
 Tél. 04 75 69 25 80 - Fax 04 75 69 26 89  
 Adresse E-mail : reveil.vivarais@wanadoo.fr

### **L'HEBDO DE L'ARDECHE :**

Boîte aux lettres (couloir de la mairie)  
 A déposer avant mardi midi  
 Tél. 04 75 32 41 10 - Fax 04 75 67 67 32  
 Adresse E-mail : hebdo.ardecche@wanadoo.fr

### **E.D.F. :**

Agence d'Annonay - Tél. 04 75 33 21 55  
 Dépannage - Tél. 04 74 86 66 88

### **EAU ET ASSAINISSEMENT :**

SAUR FRANCE - 1, rue de la Rochette, BP 9  
 07300 Saint-Jean-de-Muzols - Tél. 04 75 08 12 43

### **LA POSTE :** Tél. 04 75 34 84 72

Résidence Les Chanterelles  
 Horaires : fermé le lundi matin - ouvert du mardi au vendredi  
 de 9h00 à 12h00 (mardi matin sur rendez-vous uniquement) et  
 du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 - le samedi de 9h00 à  
 12h00. Départ du courrier : à 15h45, sauf le samedi à 11h45.

### **CULTE CATHOLIQUE :**

Presbytère à Peaugres - Tél. 04 75 34 80 58  
 Curé de la Paroisse : Charles BRUNIERE

### **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :**

Pour trouver une assistante maternelle contacter :  
 M<sup>me</sup> Simone BRONDEL au 04 75 34 80 34

### **ÉCOLE PUBLIQUE MIXTE :**

Tél. 04 75 34 84 81 Directrice : M<sup>le</sup> Virginie GAUNARD  
 1 classe maternelle - 2 classes primaires

### **ÉCOLE PRIVÉE MIXTE :**

Tél. 04 75 34 83 60 - Directrice : M<sup>le</sup> Brigitte XAVIER  
 3 classes maternelles, 5 classes primaires

### **PERCEPTION :**

Serrières - Tél. 04 75 34 00 55 - Percepteur : M. FAURE  
 Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00  
 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 8h00 à 12h00

### **ÉQUIPEMENT :**

Subdivision d'Annonay - Tél. 04 75 69 00 50

### **ASSISTANTE SOCIALE :**

M<sup>me</sup> GOUDARD assure une permanence le 1<sup>er</sup> lundi du  
 mois en Mairie de 14h00 à 15h00.  
 Renseignements autres permanences en Mairie.  
 M<sup>me</sup> BESSET assure une permanence le 3<sup>ème</sup> jeudi du  
 mois, sur rendez-vous uniquement.

### **ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES :**

Tous les lundis matin sauf si lundi est férié, la collecte  
 des ordures a lieu le mardi matin.

### **POMPES FUNÈBRES :**

Non concédées à une entreprise

### **CIMETIÈRE :**

Concession possible de 30 ans à perpétuité.  
 Pour tous renseignements, s'adresser en mairie

### **RÉCUPÉRATION DU VERRE ET TRI SÉLECTIF :**

Voir rubrique environnement.

Site Internet : [www.peaugres.fr.fm](http://www.peaugres.fr.fm)

## Formalités administratives

PIÈCE DÉSIRÉE	OÙ S'ADRESSER	A FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Carte Nationale d'Identité	Mairie du domicile	2 photos d'identité récentes (sans lunettes) en noir et blanc. Livret de famille, extrait d'acte de naissance, 1 justificatif de domicile	Gratuit	Autorisation parentale pour les mineurs. Se présenter physiquement en mairie
Passeport	Mairie du domicile	Acte de naissance Preuve du domicile. Livret de famille. Carte d'identité. 2 photos	Timbre fiscal 60 € 30 € (mineurs)	Validité 10 ans pour les adultes, 5 ans pour les mineurs
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer : date de naissance, nom et prénom	Gratuit	Enveloppe timbrée si demande par correspondance
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Livret de famille. Indiquer la date du mariage, noms et prénoms	Gratuit	Enveloppe timbrée si demande par correspondance
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Date du décès, noms et prénoms	Gratuit	
Certificat d'autorisation de sortie du territoire délivrée à un mineur de nationalité française	Mairie du domicile	Livret de famille CNI du mineur	Gratuit	Les parents doivent se présenter à la mairie avec le livret de famille + CNI du mineur
Certificat de vaccination	Mairie	Présenter les certificats originaux, carnets de santé des enfants	Gratuit	
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité	Gratuit	
Casier judiciaire	Casier Judiciaire Central 107, rue Landreau 44079 Nantes cedex		Gratuit	
Certificat de vie	Mairie du domicile	Livret de famille	Gratuit	
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille, certificat de décès	Gratuit	Dans les plus brefs délais
Certificat de scolarité	Directeur de l'école		Gratuit	
Certificat de travail	Employeur		Gratuit	

CARTES GRISES	PRÉFECTURE	VÉHICULES NEUFS ET DE - DE 10 ANS	VÉHICULES DE + DE 10 ANS
		Voiture particulière (par CV)	28 €
Camion et tracteur routier (par CV) à partir de 3,5 t de P.T.C.		14 €	7 €
Motocyclette (par CV)		14 €	7 €

### Fiches d'état civil supprimées :

Conformément aux dernières informations de la préfecture, il n'y a plus de fiches individuelles ou familiales d'état civil demandées par des organismes. Pour justifier de votre Etat Civil, il vous suffit désormais de présenter l'original ou la photocopie lisible de votre livret de famille, de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.

### Recensement militaire :

Depuis le 1er janvier 1999, les jeunes garçons et filles de 16 ans, sont tenus de se faire recenser à la mairie, dans le mois de leur anniversaire à l'aide de leur livret de famille (pour 2002, tous ceux nés en 1986).

Il leur sera remis une attestation de recensement (nécessaire pour se présenter à un concours ou un examen soumis au contrôle de l'autorité publique, par exemple le permis de conduire...)

### Divers :

Les photocopies certifiées conformes n'existent plus. Désormais, une photocopie lisible du document original suffit.

## NOTEZ-LE

**Cabinet médical :** Dr CLÉMENT - Tél. 04 75 67 30 49 - **Pharmacie :** M<sup>me</sup> GAUTHIER - Tél. 04 75 67 32 91

**Kinésithérapie :** M. MARTHOURET - Tél. 04 75 34 86 56

**Infirmiers :** M. Laurent DEYGAS et M<sup>me</sup> Martine CHAPPAT - Tél. (cabinet) 04 75 32 51 15 - (portable) 06 61 73 81 02 et M. Vincent BERTHET

**Dentiste :** M. François SERVE - Rue Centrale - Tél. 04 75 34 85 12

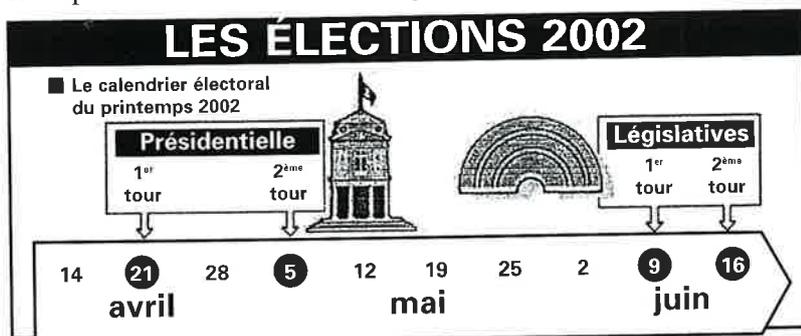
**Opticien :** Optique BOURDEAU - Rue Centrale - Tél. 04 75 32 52 40

**Bibliothèque :** Rue Centrale - Heures d'ouverture : lundi de 18h à 19h, mercredi de 14h à 15h, samedi de 10h30 à 12h et de 14h à 15h.

## ÉLECTIONS

## Inscriptions sur les listes électorales :

En 2002, deux scrutins vont avoir lieu :  
l'élection présidentielle et l'élection législative.



Pour pouvoir voter, vous êtes priés de présenter le jour du vote :

- votre dernière carte d'électeur (couleur violette)
- à défaut, une pièce d'identité

Bureau de vote ouvert de 8h à 18h sans interruption.

## Procuration :

**élections présidentielles et législatives.**  
**Comment voter par procuration ?**

**Qui peut voter par procuration (mandant) ?**

- Les électeurs qui établissent que des obligations dûment constatées les placent dans l'impossibilité d'être présents dans leur commune d'inscription, le jour du scrutin.
- Certains électeurs appartenant à une catégorie déterminée par la loi. Exemples : invalides, infirmes, malades, femmes en couche sous certaines conditions, personnes placées en détention ayant conservé leur capacité électorale.
- Les électeurs ayant quitté leur résidence habituelle pour prendre des vacances.

**Qui peut recevoir procuration (mandataire) ?**

Le mandataire doit jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la commune du mandat mais pas nécessairement dans le même bureau de vote. Il ne peut recevoir qu'une seule procuration établie en France à laquelle peut être ajoutée une procuration établie à l'étranger ou bien recevoir au maximum deux procurations établies à l'étranger (la ou les autres procurations sont nulles de plein droit).

**Quelles sont les autorités compétentes ?**

La procuration est établie en France devant le juge d'instance ou le greffier en chef du

tribunal d'instance de la résidence de l'électeur. Ce pouvoir a été délégué aux officiers de police judiciaire (OPJ) de la police nationale et de la gendarmerie.

La liste mise à jour des OPJ est disponible dans les mairies du département ainsi que dans les tribunaux d'instance, gendarmerie et commissariats de police. A l'étranger, la procuration est établie devant une autorité consulaire (ambassadeur, consul). Pour les marins de l'Etat, du commerce et de la pêche, c'est le commandant du bâtiment qui exerce cette fonction.

La présence du mandataire n'est pas nécessaire.

**Quelles sont les pièces à fournir ou à établir ?**

Le mandant doit justifier de son identité et fournir une attestation délivrée par une autorité compétente établissant qu'il remplit les conditions pour voter par procuration. Les vacanciers doivent produire toute pièce de nature à convaincre l'autorité habilitée à dresser la procuration. La liste des autorités pouvant délivrer une attestation est disponible auprès des OPJ habilitées à établir leur procuration.

Ce sont les OPJ qui détiennent les imprimés de procuration. Ils comportent deux volets et un talon. Le premier volet est remis au maire de la commune d'inscription du mandataire, le

**Election législative**

(députés élus à l'Assemblée Nationale)

Elle a lieu tous les cinq ans.  
Election de 577 députés, à raison d'un élu par circonscription législative, au suffrage universel direct, scrutin uninominal majoritaire à deux tours

**Election présidentielle**

Elle a lieu tous les cinq ans.  
Election du Président de la République au suffrage universel direct, scrutin uninominal majoritaire à deux tours

second est remis au mandataire, le talon est conservé par le mandant. La procuration est établie sans frais, par acte dressé devant l'autorité qualifiée.

**Condition et durée de validité de la procuration**

Les procurations peuvent être établies à tout moment. Sauf pour les personnes durablement dans l'incapacité de voter, la procuration est valable pour un seul scrutin. La procuration peut être résiliée dans les mêmes formes par le mandant qui peut donner ou non une nouvelle procuration. La date limite pour établir une procuration doit permettre au mandataire et au maire de recevoir le volet qui leur revient avant le scrutin. Il est donc conseillé d'accomplir les formalités dès à présent.

**Quelle est la validité des procurations données pour les précédents scrutins ?**

Les procurations données pour les précédents scrutins ne sont valables pour les élections que si elles sont établies pour une durée d'un an. En effet, l'article R.74 du Code électoral par exception au principe selon lequel la validité de la procuration est limitée à un seul scrutin, réserve l'hypothèse où sa durée de validité a été fixée à une année à compter de sa date d'établissement.

## MODE EMPLOI ORGANISATION MANIFESTATION

**Toute association peaugroise qui souhaite organiser une manifestation sur la commune, doit contacter la mairie suffisamment à l'avance :**

- pour demander l'autorisation aux élus d'organiser la manifestation (date, lieu, type de manifestation...).
- pour réserver la M.T.L. si nécessaire.
- pour faire une demande d'autorisation d'ouverture de débit de boissons temporaire s'il y a lieu.

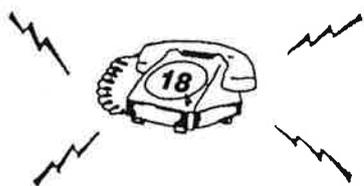
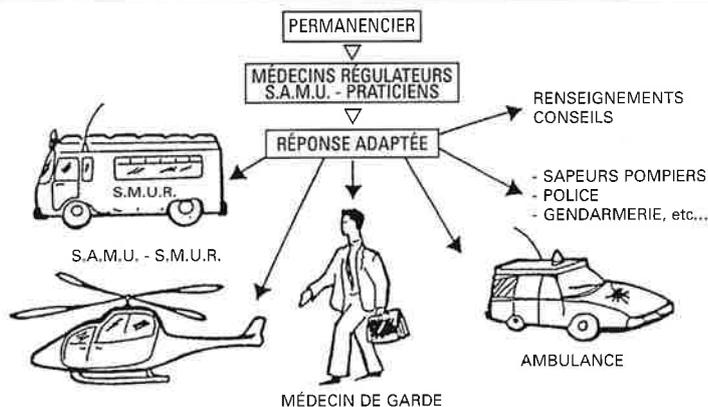
Selon votre animation, il peut être nécessaire de contacter la SACEM.

## LES SECOURS

### Le 15 ou le 112 (portable) Aide médicale urgente

**En cas de :**

- détresse, grande urgence médicale à domicile ;
- accident de la circulation avec blessés ;
- malaise dans un lieu public ;
- accident du travail...



### Le 18 ou le 112 les Sapeurs Pompiers

**En cas de :**

- incendie ;
- accidents de la circulation ;
- explosions ;
- dégagement de gaz et vapeurs toxiques ;
- inondations, noyade

Le  
**04 72 11 69 11**  
Centre anti-poison  
de LYON



### Le 17 ou le 112 Police Secours

**En cas d'agression**

et plus généralement pour toute situation d'urgence menaçant la sécurité des personnes et des biens.

### Que faire en cas d'incendie ? les bons réflexes

Gardez votre calme  
et appelez les pompiers  
une fois en sécurité.



Vous êtes  
près  
de  
la sortie

Vous êtes  
dans  
un étage  
supérieur  
à celui où  
il y a  
le feu

Vous êtes  
dans un étage  
supérieur  
à celui où  
il y a le feu  
ou sur le  
même palier

Vous êtes  
dans un  
étage  
inférieur  
à celui  
où il y a  
le feu

**SORTEZ**

**RESTEZ SUR PLACE**

**SORTEZ**

- Fermez les portes.
- Si la fumée commence à passer sous la porte, arrosez la porte, colmatez-la avec des linges mouillés.
- Attendez les secours en vous manifestant à une fenêtre.
- Si la fumée envahit la pièce, rampez au sol sous les fumées et couvrez-vous le nez et la bouche avec un mouchoir humide.

## BUDGET 2002

Premier budget à être voté en Euros, le budget 2002 ne subit pas d'évolution majeure par rapport à celui de l'exercice précédent.

Soulignons tout d'abord que **les taux d'impositions des 4 taxes (Habitation, Foncier bâti, Foncier non bâti et Taxe professionnelle) demeurent inchangés par rapport à 2001.**

L'accroissement des charges de fonctionnement provient pour l'essentiel de l'évolution des dépenses des contingents et participations obligatoires.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 706.769 €, après virement à la section d'investissement

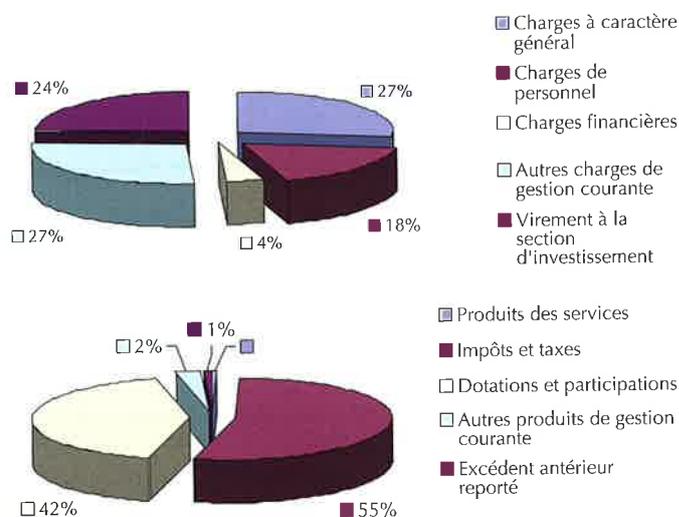
de la somme de 168.020 €.

S'agissant du budget d'investissement, les dépenses prévisionnelles s'établissent à 752.322 €, dont 421.709 € de solde d'exécution reporté. Ce besoin de financement sera financé par des ressources propres, sans recours aux crédits extérieurs.

### Section Fonctionnement

DEPENSES	706 769 €
Charges à caractère général	194 902 €
Charges de personnel	125 938 €
Charges financières	26 481 €
Autres charges de gestion courante	191 428 €
Virement à la section d'investissement	168 020 €

RECETTES	706 769 €
Produits des services	3 049 €
Impôts et taxes	380 402 €
Dotations et participations	300 112 €
Autres produits de gestion courante	17 005 €
Excédent antérieur reporté	6 201 €



**DÉPENSES :** Comme le montre le graphique, les charges par nature sont relativement équilibrées, à l'exception des charges financières qui correspondent aux intérêts sur emprunts et représentent environ 4 % du total des dépenses.

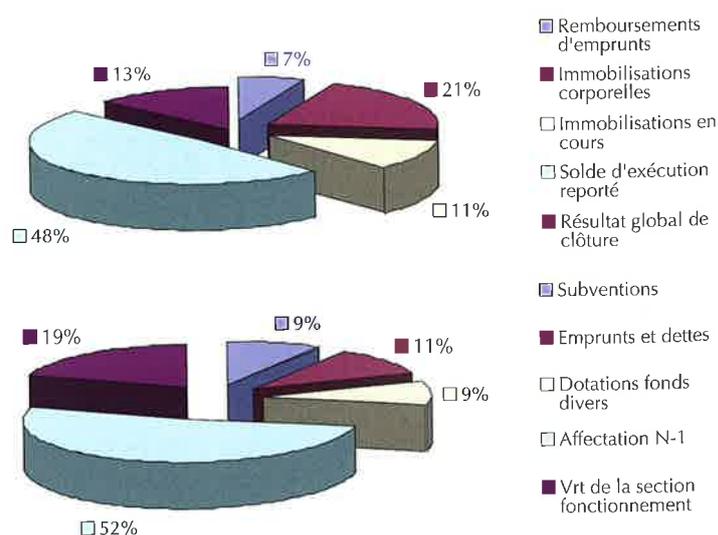
**RECETTES :** Les taux d'impositions des 4 taxes (Habitation, Foncier bâti, Foncier non bâti, Taxe professionnelle) demeurent inchangés par rapport à l'année précédente.

Les recettes proviennent essentiellement des impôts et dotations de l'Etat.

### Section Investissement

DEPENSES	864 221 €
Remboursement d'emprunts	56 206 €
Immobilisations corporelles	179 889 €
Immobilisations en cours	94 518 €
Solde d'exécution reporté	421 709 €
Résultat global de clôture	111 899 €

RECETTES	864 221 €
Subventions	78 674 €
Emprunts et dettes	91 469 €
Dotations fonds divers	80 080 €
Affectation N-1	445 978 €
Vrt de la section fonctionnement	168 020 €



**DÉPENSES :** Le "solde d'exécution reporté" correspond au besoin de financement de l'année 2001.

**RECETTES :** "L'affectation N-1" correspond à l'excédent global de fonctionnement 2001.

**ZONE D'ACTIVITÉS DE LA BOISSONNETTE :** le budget primitif de fonctionnement s'équilibre à 74 832 €.

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :** le budget primitif de fonctionnement s'équilibre à 22 997 €.

**ASSAINISSEMENT :** le budget primitif de fonctionnement s'équilibre à 156 086 €.

le budget primitif d'investissement s'équilibre à 233 442 €.

## ADHÉSIONS AUX DIVERS SYNDICATS

• **SIVM** = Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du canton de Serrières

Adhésion pour la création d'une communauté de communes avec comme périmètre le canton de Serrières.

**Titulaires** : Denis BADEL  
et Roland DUCHAMP

• **SMIVURA** = Syndicat Mixte Interdépartemental à Vocation Unique de la région d'Annonay  
Adhésion pour le tri sélectif et l'étude d'une déchetterie.

**Titulaires** : Denis BADEL  
et Roland DUCHAMP

**Suppléants** : Guy DESPINASSE  
et Denis FRANC

• **Syndicat des Eaux**

**Titulaires** : Roland DUCHAMP  
et Joël BERNE

• **Schéma directeur** = Syndicat Intercommunal du Schéma Directeur de Conférence Territoriale du Bassin d'Annonay  
Document de référence fixant les grandes orientations pour le développement et l'aménagement du territoire.

**Titulaires** : Denis BADEL  
et Roland DUCHAMP

**Suppléants** : Joël BERNE  
et Sylvain BADEL

• **SDE 07** = Syndicat Départemental d'Electricité de l'Ardèche

Répartition des subventions d'éclairage public.

**Titulaires** : Denis BADEL  
et Roland DUCHAMP

• **Contrat Global de Développement**

Dans le cadre des aides de la région pour la mise en place des projets de développement :

- 5 commissions :

- agriculture
- cadre de vie
- tourisme : président Denis BADEL
- filière bois
- industrie, commerce et artisanat

**Titulaires** : Denis BADEL  
et Roland DUCHAMP

## SIVU DES INFOROUTES

Depuis février 1999, la commune de Peaugres adhère au Syndicat Mixte des Inforoutes de l'Ardèche dont le siège social est fixé à Saint-Agrève.

Ce syndicat a pour objet la mise en place et la gestion de matériel informatique, notamment au niveau des écoles, qui sont ainsi

connectées à INTERNET.

**Titulaire** : Hélène REYNAUD  
**Suppléant** : Francis DUGAND

## RÉUNIONS DE TRAVAIL

Dans un souci d'informations et d'échanges, d'importantes réunions de travail se sont tenues en mairie où tous les élus étaient conviés :

• **Le 04 décembre 2001 avec les gendarmes et les sapeurs pompiers de Serrières** :

- la gendarmerie relève du Centre opérationnel de Privas où les appels sont déviés de 18h à 8h. Pendant cette période, la patrouille la plus proche qui peut appartenir à une autre gendarmerie intervient. Les problèmes principaux sont les vols de voitures et dans les voitures (surtout au Safari Parc) et, à un degré moindre, dans les habitations. Toutes les nuits, une patrouille

veille sur notre sécurité et il en est de même le jour, où la prévention l'emporte sur la répression qui se révèle parfois indispensable.

- les sapeurs pompiers d'Annonay interviennent jusqu'à Montanet et partout ailleurs ce sont ceux de Serrières dont les principales interventions sont les secours à personnes : 50 à 55 % suivis par les feux : 15 % et les secours routiers : 10 %.

La prévention est un volet très important et il est rappelé qu'en cas d'écobuage, le 04 75 66 36 18 doit être appelé et qu'en période de sécheresse même les barbecues sont dangereux.

Pour les accidents, si victime(s), appelez en priorité le 18.

• **le 11 décembre 2001 avec les services concédés** : France Télécom - EDF - SAUR France - Equipement où il est rappelé les devoirs et les obligations de chaque partie.

• **le 29 janvier 2002 avec la presse écrite et parlée** où après des échanges fructueux, il est établi comment faire remonter un maximum d'informations dans les différents médias de la région.

*Sincères remerciements à tous pour ces réunions qui se sont révélées indispensables et constructives.*

# Sellerie Gilbert GRAND

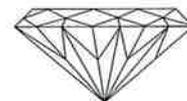
"La Mûre" - 07340 PEAugRES

— Tél. & Fax 04 75 34 86 12 —

HORLOGERIE BIJOUTERIE

# Ets MONTAGNE

Articles Cadeaux  
Atelier de réparation



37, Av. Gabriel péri - 38150 ROUSSILLON  
Tél. : 04.74.86.25.51

## INAUGURATION RD 242 A

Il y avait du «beau monde» à Peaugres, en ce samedi 13 octobre 2001...



En effet, sous un doux soleil automnal, la RD 242 A était inaugurée, en présence de M. Michel Teston président du Conseil Général, M. Dominique Chambon vice-

président de la Région, M. Denis Duchamp Conseiller Général et des maires des communes voisines.

Lors de la réception, qui eut lieu à la maison du Temps Libre, Denis Badel a précisé dans son discours que cette voie qui relie Peaugres à Félines se voulait être un signe d'ouverture et un premier pas vers l'intercommunalité...

Chaque jour, cette route rend de grands services : elle est utilisée par de nombreux automobilistes qui apprécient son élargissement, et par les jeunes qui bénéficient

d'un arrêt de proximité, puisque trois points de ramassage (Les Varennes, Peyre-Lièvre et La Nohérie) sont desservis matin et soir par les transports scolaires.

Des abri-bus, flambant neufs, leur permettent de patienter.

Bientôt, l'éclairage et tout ira pour le mieux !



## LES ABRIS-BUS

De dos, de face, de profil, ils sont là les nouveaux abri-bus de la route de Praclos pour accueillir collégiens et lycéens et les protéger des frimas des petits matins...

Au fait, les resituez-vous ?

- 3 la Nohérie
- 2 Peyre-Lièvre
- 1 les Varennes



## LE CAMION BENNE



Il y avait déjà "Joël et Joël" et Jean-Pierre et maintenant voici le camion, bien utile pour aider à l'entretien de la commune.

Il s'agit d'un Renault B80, 8 cv, 3,5T P.T.C., direction assistée, benne basculante, crochet d'attelage et gyrophare amovible.

## PRINCIPAUX TRAVAUX 2001

### Clocher de l'église :

- pose de descente de cheneaux
- pose de grilles anti-pigeons
- fin des travaux des façades

### Route départementale RD 242 A :

- enfouissement des lignes EDF et PTT
- pose de tous les éléments souterrains (socles, canalisations) pour l'éclairage futur
- goudronnage et modification des carrefours
- installation abri-bus

### Station d'épuration :

- étude du recyclage agricole des

boues par un épandage contrôlé, mise en place de programme d'épandage

### Eclairage :

- réalisation de l'éclairage du carrefour de la ZA
- giratoire nord

### Voierie :

- création d'une voie goudronnée chemin de Bierats pour améliorer la sécurité du carrefour route de Cheval et route de Savas
- réfection chaussée et écoulement

des eaux pluviales au carrefour route de Dorore et route de la Nohérie

- entretien général des voies
- fauchage et débroussaillage des talus et bordures
- déneigement et salage

### Tri sélectif :

- mise en place de 12 containers sur 4 emplacements

### Ouverture des chemins :

de la Somme, des Fonds d'Artruc, du Puits d'Artruc, des Bierats (partie haute), du Fond de Maclan, des Combes de Maclan, Pierre Bouchet

## ECLAIRAGE DU GIRATOIRE RN 82 ENTRÉE NORD DE PEAUGRES

Sur proposition de la Commission Environnement et Cadre de Vie, le Conseil Municipal a approuvé le projet d'éclairage du Giratoire Entrée Nord en retenant la solution de mise en valeur des plantations et objets, de préférence à un éclairage classique avec candélabres à la périphérie qui n'apportait pas entière satisfaction quant à la mise en sécurité.

Après plusieurs hypothèses, le choix définitif s'est porté sur la solution qui nous paraît le mieux répondre à la volonté de sécuriser le giratoire en créant un effet lumineux, qui

interpelle les automobilistes, pour les inviter à ralentir.

En privilégiant l'aspect inattendu créé par la mise en lumière du rideau d'arbres, (éclairage coloré en pied des plantations), l'attention du conducteur est captée et provoque une réaction appelant à modifier son comportement.

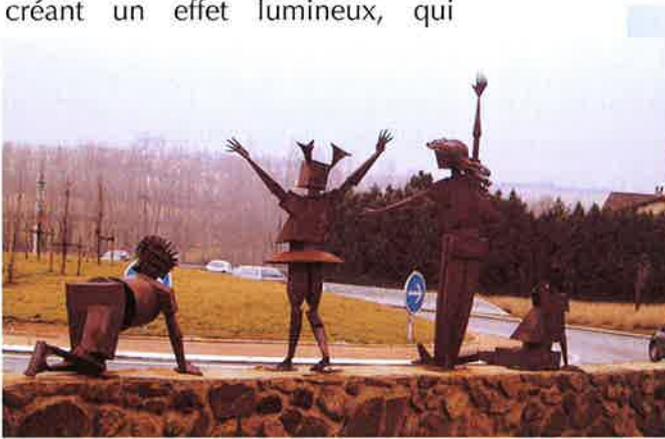
C'est une façon d'informer l'utilisateur qu'il va rencontrer sur sa trajectoire une situation différente.

Des essais ont été réalisés dès novembre et l'on a pu mesurer que

l'aspect événementiel a modifié l'attitude des chauffeurs.

Il est bien entendu que ce type d'éclairage répond à la mise en sécurité pour un usage normal de circulation, rien ne pourra empêcher les chauffards d'arriver à la hauteur du giratoire à plus de 100 km/h.

Ce projet a le double avantage de signaler et sécuriser l'approche du giratoire et de marquer l'entrée du village par l'éclairage des sculptures, autre argument plaidant en faveur de ce choix.

A photograph of a brown bear swimming in a river. The bear is in the foreground, with its head and front paws visible. The water is dark and rippling.

**C'est à Peaugres  
et nulle part  
ailleurs**

**SAFARI  
DE  
PEAUGRES**  
ARDECHE

**INFORMATIONS TEL. 04 75 33 00 32**

## LA LOI SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain)

La loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains traduit la volonté du gouvernement et du parlement de promouvoir un

développement des aires urbaines plus cohérent, plus durable et plus solidaire.

Pour répondre à cet objectif, la loi

apporte dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat et des déplacements, des réformes profondes.

## LE PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le plan local d'urbanisme est l'expression du projet urbain de la commune.

La loi remplace les POS par les plans locaux d'urbanisme PLU. Comme le POS, le PLU définira de façon précise le droit des sols applicable à chaque terrain. Mais l'objet des plans locaux d'urbanisme est également d'exprimer le projet d'aménagement et le développement durable des communes.

Il permettra aux communes de définir un cadre de référence pour leurs interventions dans les quartiers à réhabiliter ou à renouveler, dans lesquels seront mises en œuvre les procédures simplifiées d'intervention sur le bâti existant (copropriétés, insalubrité, biens vacants...).

Il intégrera l'ensemble des projets d'aménagement intéressant la

commune : ZAC, traitement des espaces publics, des paysages, de l'environnement.

Le PLU sera pour les élus un document plus exigeant que le POS, pour les citoyens un document plus lisible, et pour les territoires concernés un document plus riche car, plus global et plus prospectif.

Ainsi la loi rénove en profondeur le contenu des documents d'urbanisme. Elle privilégie l'expression des projets. Ceci doit notamment permettre aux services de l'Etat de centrer leur action en fonction de l'importance des enjeux et, sans empiéter sur les prérogatives des collectivités locales, de veiller au respect des principes fondamentaux tels que, par exemple, la préservation des espaces naturels et agricoles, la prévention des risques

naturels ou la mixité urbaine et sociale.

• Le PLU exprime le projet urbain de la commune élaboré à l'issue d'un DIAGNOSTIC :

- il définit le droit des sols (comme le POS).

- il exprime le projet d'aménagement et de développement durable de la commune.

• un projet global pour toute la commune.

• des projets particuliers sur certains secteurs.

- pour les interventions dans les quartiers à réhabiliter ou à renouveler.

- pour les projets d'aménagement : ZAC, espaces publics, voies publiques, paysage, environnement.

- pour les entrées de ville.

• Le PLU couvre la totalité du territoire d'une ou plusieurs communes.

• Le PLU est compatible avec les documents de planification de niveau intercommunal.

• Le PLU délimite les zones urbaines "U" ou à urbaniser "AU" et les zones agricoles "A" et les zones naturelles et forestières "N".

• Le PLU contient un règlement d'utilisation des sols proche de celui des POS, mais :

- l'indication de la destination principale des zones constructibles n'est plus une obligation.

- les règles applicables à l'implantation des constructions restent obligatoires.

- les dépassements de Coefficient d'Occupation des Sols ne sont plus autorisés.

## La FERME du CHAMP-RUBIN



contrôle ecocert f32600 l'isle jourdain

**Produits BIOLOGIQUES...**  
**Légumes - œufs - poulets**

le vendredi à 16h à MAZE

Route de Verlieux - 2 km du Rond Point

F. FANGET Tél. 04 75 32 51 53

## PARTICIPATION POUR VOIRIE NOUVELLE ET RÉSEAUX

Le renouvellement urbain passe par une réforme de la fiscalité pour favoriser une utilisation plus rationnelle des espaces et limiter l'urbanisation diffuse.

Première évolution, la participation des riverains pour le financement des voies nouvelles et réseaux créés sur le territoire communal.

Elle ne sera exigible des propriétaires riverains qu'après la délivrance d'un permis de construire ou d'une autorisation de lotir.

Les propriétaires concernés pourront signer une convention avec la commune pour pré-financer la réalisation de la voie et des réseaux. Ils bénéficieront alors du maintien des règles d'urbanisme pendant cinq ans, même si entre temps le plan local d'urbanisme devait évoluer.

### Quels travaux peuvent être financés par cette participation ?

Les dépenses d'équipements pouvant donner lieu à participation sont :

- le coût de la réalisation ou de l'aménagement de la voie, notamment les frais d'étude, d'acquisition des terrains, d'emprise de la voie, les coûts des matériaux et de leur mise en œuvre et les éventuels frais financiers ;
- le coût du dispositif d'écoulement des eaux pluviales, du réseau d'éclairage public, du réseau d'eau potable, du réseau d'électricité, du réseau de gaz, du réseau d'assainissement réalisé pour assurer la viabilisation de la voie nouvelle.

### Qu'est-ce qu'une voie nouvelle ?

Il peut s'agir d'une voie entièrement nouvelle réalisée avec les équipements d'infrastructure qu'elle doit comporter pour permettre l'implantation de nouvelles constructions.

Il peut s'agir également d'une voie préexistante, chemin rural ou route, déjà ouverte à la circulation publique par exemple, qui doit être aménagée pour permettre l'implantation de nouvelles constructions.

La Participation peut concerner l'aménagement de tout un quartier, mais elle peut aussi permettre le financement de petits tronçons de voie permettant d'implanter des constructions sur quelques terrains seulement.

## UNE NOUVELLE RÉSIDENCE : LES MÛRIERS

Projet confié à la Société HABITAT DAUPHINOIS, la Résidence «Les Mûriers» réalisée à proximité du centre bourg, répond à une demande de logements locatifs sur la commune.

Cette opération de logements comprend :

- 1 immeuble de 7 logements financé en PLA et destiné aux familles pour un montant de loyer modéré.
- 3 villas en financement libre.

Il existe actuellement une très forte demande de logement, d'autres opérations pourraient être envisagées en fonction des disponibilités foncières de la commune



LABORATOIRE  
PROFESSIONNEL  
VENTE  
PHOTO - VIDEO  
PORTRAITS  
MARIAGES  
INDUSTRIE - PUB

# L'ATELIER PHOTO

Philippe Nombret

04 75 33 50 60

1, Avenue de l'Europe - 07100 ANNONAY

## TRIER C'EST ÉCONOMISER

**Les ordures ménagères ont une incidence directe sur le portefeuille du contribuable.**

Il faut absolument baisser le tonnage des ordures ménagères qui coûte et qui coûtera de plus en plus cher aux communes. De plus, il y a de grandes difficultés à trouver des lieux d'enfouissement.

En l'an 2001, 416 tonnes d'ordures ménagères collectées à Peaugres ont coûté la somme de 246.887FrS qui ont été **directement répercutés sur votre feuille d'impôt.**

Pour l'année 2002, le coût prévisionnel est de 52511€ (344.000FrS) soit 39,33 % en plus.

Pour stabiliser ce coût, **il faut baisser le tonnage donc un important EFFORT DE TRI doit être**

**réalisé par chacun d'entre nous. Le tri doit être un geste quotidien.**

Avec "Peaugres Infos", le "guide pratique du tri des emballages ménagers" a été distribué dans vos boîtes aux lettres en octobre 2001. Depuis celui-ci a évolué :

Désormais, on peut trier les petites bouteilles et les flacons en plastique, notamment les flaconnages de salle de bain.

Maintenant, on peut laisser les bouchons sur les bouteilles et flacons en plastique, à l'exception des bouchons de produits phytosanitaires ou toxiques.

De plus, les points d'apport volontaire vont augmenter.

Les existants :

- place Louis Perillou (derrière l'église)
- route de Picot (vers la station d'épuration)
- Fond de la Somme (route de la Besse)
- entre Praclos et la Nohérie (direction Félines).

En prévision 2002 :

- carrefour de la Grasse / Daumas / les Goths (direction Savas)
  - parking Maison du Temps Libre.
- Depuis leur installation, fin octobre 2001, le volume collecté est le suivant :

- corps plat (papier carton) 2,76 T
- corps creux (plastiques) 0,52 T
- verre (sur 1 an) 33 T

## TRIEZ... LA PLANÈTE VOUS LE RENDRA

L'énergie que vous dépensez à trier n'est pas perdue... la persévérance de tous les trieurs permet de réaliser des économies d'énergie considérables et de préserver des ressources naturelles précieuses :

- **1 tonne de plastique recyclé**, c'est une économie de plus **700 kilos de pétrole brut.**

- **1 tonne de papier-carton recyclé**, c'est **2,5 tonnes de bois** épargnées.

- **1 tonne d'aluminium recyclé**, c'est

le gain d'une **année de consommation** en énergie de 3 personnes.

- **1 tonne de verre recyclé**, c'est **660 kilos** de sable préservés.

- **1 tonne d'acier recyclé**, c'est la **consommation d'énergie** d'une personne en **9 mois.**

- En l'an 2000, **37 millions de Français triaient** ; cela a évité cette année-là des rejets de "gaz à effet de serre" équivalents à la pollution

de 630 000 personnes.

- En France, selon l'Organisation mondiale de la Santé **la pollution atmosphérique cause davantage de décès que les accidents de la route.**

- **En 1960** chaque Français produisait en moyenne **200 kilos de déchets par an** ; en 1998, **430 kilos.** **S'il n'y avait ni tri, ni recyclage, ni incinération avec valorisation, la France serait une vaste décharge.**

## COMMENT JE TRIE À LA MAISON ?

Au garage ou dans une pièce annexe :

- **1 carton pour le verre**

- **1 carton pour le plastique et les briques alimentaires** (je peux les écraser avec le pied pour une économie de place)

- **1 carton pour les journaux, cartons, papiers**

- **1 carton ou un lieu pour déposer les encombrants** (ferraille, bois, etc...) en attendant le ramassage

- **1 poubelle pour les ordures ménagères**

Lorsque les cartons sont pleins, je vide dans les conteneurs.



**AUTO ECOLE**  
07340 PEUGRES - ☎ 04 75 34 83 54

**O P T I Q U E** - Optiques, solaires  
**B O U R D E A U** - Adaptation lentilles de contact  
**O P T I Q U E**  
**O P T I Q U E** - Loupes, jumelles, baromètres  
**O P T I Q U E**  
**O P T I Q U E**

Grande Rue à PEUGRES  
**04 75 32 52 40**

## IL FAUT CHOISIR...

### TRIEZ... LE BONHEUR EST DANS LE RECYCLÉ

En triant vos emballages vous leur donnez un ticket pour une vie nouvelle :

- 19000 boîtes de conserve en acier = **1 voiture**
- 670 canettes d'aluminium = **1 vélo**
- 27 bouteilles en plastique = **1 pull en laine polaire**
- en France, **1 bouteille sur 2 est recyclée**
- en l'an 2000, **3,8 milliards de bouteilles** ont pu être recyclées grâce aux trieurs
- **les produits recyclés sont partout** : arrosoirs et jardinières en plastique, radiateurs, papier toilette, serviettes en papier... carrosseries de voiture, pots catalytiques, trombones, vélos, cartes de téléphone... tuyaux et canalisations, charpentes métalliques, murs anti-bruits, revêtements routiers...

#### COMPAREZ :

- **175 000 tonnes d'emballages en acier** ont été triés l'an dernier : cela représente 3 fois le poids de la Tour Eiffel et 504 avions Boeing
- **6 tonnes d'emballages en aluminium** = 40 tonnes et 5 trains de marchandises
- **2,5 milliards de bouteilles en plastique** (un chiffre en augmentation de 60%), c'est le poids de 5000 camions semi-remorques
- **1,25 million de tonnes de verre** = 4,7 milliards de bouteilles de 75 cl. A cela, il faut encore ajouter les **385 millions de briques alimentaires** et les **200 000 tonnes de cartons d'emballages**.

Les emballages triés connaissent une deuxième vie :

#### LES MATÉRIAUX RECYCLÉS

- **l'acier** : rails, charpentes, carrosseries de voiture, pots cataly-

tiques, structure de la Pyramide du Louvre ou encore pièces de monnaie, trombones, boules de pétanque, vélos, clés, chariots de supermarché, boîtes de conserve...

- **l'aluminium** : carters d'automobiles, capots de tondeuses à gazon, radiateurs, menuiseries alu, semelles de fer à repasser, tubes de rouges à lèvres...

- **le papier-carton** : papiers peints, papiers de soie, papiers cadeau, enveloppes, boîtes à œufs...

- **le plastique** : bancs de pique-nique des aires d'autoroutes, jardinières, bacs et conteneurs de poubelles sélectives, coffrages de piscines, frisbees, montres, cravates, cartes de téléphone, vêtements et plaids en laine polaire...

- **le verre** : toutes les bouteilles de verre coloré (une bouteille sur 2 est fabriquée à partir de verre récupéré).

#### LES ÉCONOMIES

**Le trieur est en train de devenir un acteur-clé de la protection de l'environnement.**

**Trier et recycler** les emballages permet de ne pas utiliser de nouvelles ressources naturelles pour fabriquer de nouveaux produits :

**Recycler** 1 tonne de boîtes de conserve en acier, c'est l'économie d'une tonne de minerai de fer, la consommation d'eau d'une personne en 1 mois et sa consommation d'énergie pendant une année.

**Recycler** une tonne de cannettes-alu, c'est économiser 2 tonnes de bauxite et la consommation d'énergie de 5 personnes en 1 an.

**Recycler** 1 tonne de bouteilles plastique c'est l'économie de 800 kg de pétrole brut et la consommation d'énergie de 2 personnes en 12 mois.

Le consommateur-trieur évite ainsi à un produit de grande consom-

tion en fin de vie de se transformer en déchet polluant et de générer **des économies d'énergie et de matière première.**



#### Les déchets ont la vie dure :

Chaque déchet possède une durée de vie. Quand on l'abandonne dans la nature, il se décompose en un certain temps, souvent bien plus long que vous ne l'imaginez !



**Geste Propre  
Geste de Tri  
La Nature vous dit  
Merci !**

### LE TRI. POUR ALLER PLUS LOIN ENCORE, CONTINUONS NOS EFFORTS

En France, nous étions 37 millions à trier nos déchets en 2000, contre 12 millions en 1997. La forte progression de ce geste simple (un triplement en 3 ans !) nous place en **2<sup>ème</sup> position du palmarès des trieurs européens**, juste derrière l'Allemagne. Aujourd'hui, près de 43

millions de français sont concernés par le tri et 8 familles sur 10 déclarent trier. Quand on sait que **30 emplois sont créés chaque fois que 100 000 personnes trient**, (soit près de 20 000 emplois quand toute la France sera équipée !) on a tout intérêt à encourager le recyclage.



## SAUVEGARDE VIVARAIS PILAT

Née à la suite du projet de Contournement Ouest de Lyon sur Annonay, l'association S.V.P. reste en éveil.

Bien que le périmètre d'étude présenté le 20 mai 2000 par M. le Préfet de Région nous laisse à l'écart du projet, l'association, en Assemblée Générale le 23 février 2001, a décidé de maintenir son action. Nous sommes situés géographiquement entre différents projets d'infrastructures autoroutières : au nord, le contournement ouest de Lyon ; au sud, le contournement de Valence et la mise à 2 fois 5 voies de l'autoroute A7.

Or, certains se sont manifestés dernièrement en Ardèche pour demander que soit examiné le dossier autoroutier dans notre département. La vigilance est donc de mise. Selon S.V.P., qui regroupe une population variée dont de nombreux acteurs de la vie économique locale, d'autres projets méritent d'être étudiés. Nous partageons les convictions de

plusieurs autres associations de l'Ouest-Lyonnais et de la vallée du Rhône avec lesquelles nous nous sommes regroupés pour former le «Collectif Rhodanien». Tous ensemble, nous luttons contre le maillage autoroutier que l'on tente de nous imposer et pour proposer d'autres solutions, plus respectueuses de l'homme et de l'environnement, plus économiques, tout en étant aussi efficaces en ce qui concerne le désenclavement et le développement économique.

Un débat public est organisé par la Commission nationale de Débat Public au sujet des Contournements de Lyon (autoroutier à l'Ouest et ferroviaire à l'Est). Depuis le 15 octobre 2001, des réunions se sont déroulées à Lyon, Saint Etienne, Bourg-en-Bresse, l'Isle d'Abeau, Vienne, Lyon Ouest, Bron et Roanne. Des membres de la S.V.P. ont participé à plusieurs d'entre elles et ont fait part de leur point de vue car il apparaît très nettement que l'étude manque de sérieux et le

débat de transparence. Le public présent lors de ces réunions a fait preuve d'une excellente connaissance du dossier et a largement manifesté son opposition au projet.

### BUREAU

Co-présidents : Bernard Barou  
(Ardèche)  
04 75 34 07 45  
Alain Rondet  
(Loire)  
04 74 87 33 55

Secrétaires : P.-Paul Carricondo  
(Véranne)  
Valérie Chirol  
(Charnas)  
Chantal Geste  
(Félines)  
M.-Pierre Lombard  
(Félines)

Trésoriers : Daniel Arnaud  
(Véranne)  
Benôit Ringot  
(Charnas)

*Siège de l'association en mairie de Félines*

**oui**

il faut évacuer le trafic de transit loin du centre de l'agglomération. Fourvière a été la **1<sup>ère</sup> erreur pour Lyon.**

**oui**

il faut éviter de mélanger trafic de transit et trafic d'agglomération. La Rocade Est est la **2<sup>ème</sup> erreur pour Lyon.**

**oui**

il faut pouvoir accéder facilement au centre de l'agglomération lyonnaise

**oui**

il faut désenclaver le département de la Loire, et en particulier les agglomérations de Roanne et Saint-Etienne.

**non**

à un contournement ouest qui, dès sa réalisation dans les années 2015, se situera en zone urbaine et sera la **3<sup>ème</sup> erreur pour Lyon.**

...le trafic de transit et le trafic d'agglomération seront alors une nouvelle fois mélangés générant pollution, nuisances sonores, insécurité routière...

## DIVAGATION DES CHIENS

Quel spectacle désolant ! Vous êtes responsables des dégâts provoqués par vos chiens. Leur divagation est interdite.



## ALCALY

L'association "ALternatives au Contournement Autoroutier de LYon" constituée en février 2000, a pour objet de proposer :

- des solutions pertinentes et cohérentes relatives, en particulier, aux flux de circulation nord-sud européens des biens et des personnes.
- des solutions d'aménagement du territoire contribuant à l'équilibre de l'agglomération lyonnaise.

Organisée en collèges, cette association fédère aujourd'hui sur quatre départements.

- **plus de 100 communes** - les conseils municipaux ont voté pour adhérer à ALCALY.
- **9 communautés de communes** et compte plus de **1500 élus**, maires, conseillers généraux, conseillers régionaux, députés, députés européens.

### Siège social :

Mairie de St Laurent d'Agny  
69440 St Laurent d'Agny

**Association Loi 1901**  
N°0691045268

**Président :** Michel Oziol

**Secrétaire :** Alain Feugier

**Responsable Communes de l'Ardèche :** Didier Serayet

**site :** [www.alcaly.org](http://www.alcaly.org)

**e-mail :** [contact@alcaly.org](mailto:contact@alcaly.org)

## BUDGET ET ENJEUX QUELQUES CHIFFRES :

Le coût estimé du COL est de l'ordre de :

- 6,6 milliards de francs pour 60 kms en secteur vallonné
- 10 milliards de francs pour 10 kms de tunnel

TOTAL du COL :

**16,6 Milliards de Francs**

Le coût estimé de l'A89 est de l'ordre de :

- 6,6 milliards de francs pour 60 kms en secteur vallonné (Balbigny - La Tour de Salvagny)
- 1 milliard de francs pour la liaison La Tour de Salvagny - A6 - A46N

TOTAL de l'A89 :

**7,6 Milliards de Francs**

Le coût estimé de l'A45 est de l'ordre de :

- **5,5 milliards de francs** pour 50 kms en secteur vallonné et périurbain.

**TOTAL DES 3 PROJETS**  
**29,7 MILLIARDS DE FRS**  
**4,53 MILLIARDS D'EUROS**

## LE COÛT ESTIMÉ DES ALTERNATIVES PROPOSÉS

### 1- Le Contournement Ferroviaire Est de Lyon

est estimé par la SNCF à : **10 MILLIARDS DE FRANCS.**

### 2- L'aménagement de la diagonale "Chalon s/Saône - Saint Etienne -

Toulouse" en 2x2 voies est estimé à : **8,8 MILLIARDS DE FRANCS** pour 294 kms susceptibles d'être financés par des fonds européens.

### 3- L'achèvement de l'axe alternatif A51 "Grenoble - Gap" en 2x2 voies

est estimé à **10 MILLIARDS DE FRANCS.**

### TOTAL DES 3 PROJETS

**28,8 MILLIARDS DE FRS**  
**4,39 MILLIARDS D'EUROS**

De tels investissements engagés pour des décennies doivent prendre en compte les prévisions d'évolution des trafics pour optimiser les solutions. **Il ne s'agit pas de dépenser moins mais de dépenser mieux.**

**Nos propositions** ont été étudiées pour que les générations futures évoluent dans un environnement harmonieux et fonctionnel.

**Nos propositions** ont été défendues lors du débat public qui s'est ouvert fin 2001, débat organisé par la Commission nationale du Débat Public (CNDP).

## ÉLAGAGE : À SAVOIR

Les propriétaires, fermiers, ou leurs représentants, riverains de la voie publique sont tenus d'élaguer les plantations qui pourraient gêner le passage de véhicules (tels que le

camion des ordures ménagères) ou gêner les lignes de communication. De même, vous devez dégager les voies publiques qui seraient encombrées par des arbres ou

objets vous appartenant ou embarrassés par la terre qui descend des terrains en cas de pluie.

## MARDI-GRAS



12 février 2002, c'était Mardi-gras! Quand Mardi-gras rassemble les deux écoles, belle est la farandole!



## CONSCRITS CLASSE 2003-2004

Les conscrits de la classe 2003-2004 vous attendent avec impatience aux multiples rendez-vous qui vont se dérouler pendant cette année :

- bal de la St Valentin les 15 & 16 février.
- vogue et tournée des brioches du 30 avril au 5 mai.

Il sera prévu aussi par notre village, le tir à la seille le 5 mai, le matin et, l'après-midi, un concours de pétanque. Pour couronner le tout, un bal sur le thème des années 60, 70 & 80 est prévu, rien que pour vous !

Nous espérons que vous serez aux rendez-vous avec un accueil chaleureux...



1<sup>er</sup> rang assis : Monika Poix, Jennifer Busseuil, Evelyne Thomas, Alexandre Chirol, Benjamin Grand  
 2<sup>ème</sup> rang debout : Anne-Elodie Chalaye, Elodie Vial, Dorine Gerin, Laëtitia Ferrer, Christelle Chareyre, Guillaume Perrier, Aurore Mandon  
 3<sup>ème</sup> rang debout, fond : Julien Damon, Adrien Mellot, Audrey Germain, Mickaël Bouvard, Cédric Pecoul, Wesley Martinez, Frédéric Bethon, Sophie Maisonnial, Yannick Mourzelas, Loïc Daneyrolle, Aurore Guillaumet, David Zache  
 Sont absents sur la photo : Romain Achard, Vincent Torresin, Mathieu Badel, Samuel Bonnet, Chrystel Chenevier, Cynthia Desgrand, Caroline Franc, Aurélien Richard, Laëtitia Vial.

## LES CLASSE EN «1»



C'est avec beaucoup de plaisir, qu'une soixantaine de classards, de 20 ans, 30 ans, 40 ans, 50 ans, 60

ans, 70ans, et même 80 ans, se sont retrouvés fin novembre 2001, au restaurant Le Grillon à Saint Marcel les Annonay.

Avant de passer à table, les classards ont immortalisé leurs décennies par

la traditionnelle photo-souvenir. Photo, qui se transmettra de génération en génération et laissera un

peu d'histoire dans la vie de notre village.

Parmi les convives, on pouvait remarquer la présence de M<sup>me</sup> et M. Louis Badel, 80 ans chacun, doyens de cette amicale soirée organisée par Laurence et Béatrice.

Comme de coutume, le repas a été entrecoupé de rires, chansons, danses qui se sont prolongées très tard dans la bonne humeur et la convivialité.

## "JE PRÉFÈRE MANGER À LA CANTINE..."

... avec mes copains et mes copines". C'est ce qu'ont du fredonner une centaine d'enfants des deux écoles ce mardi 18 décembre 2001. Le repas de Noël leur était servi exceptionnellement à la MTL. Pour l'occasion, des

conseillers municipaux et leurs conjoints étaient venus prêter main forte.

Car il en fallait des mains pour aider aux vestiaires, installer les enfants,

servir, et couper la viande même. Le moment le plus attendu fut la remise à chacun du petit cadeau préparé avec soin par l'équipe du CAT. Merci à vous tous qui avez à cœur de semer du bonheur autour de vous.

## NOUVEAUX ARRIVANTS

### FROID SUD EST

Une nouvelle enseigne a fleuri dans la zone de la Boissonnette depuis novembre 2001. M. et M<sup>me</sup> Trouillon de Maclas et leurs trois collaborateurs se sont installés à Peaugres pour vendre, installer, dépanner du matériel frigorifique et de climatisation en entreprise ou chez des particuliers. Bienvenue à Peaugres !



### CABINET DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Laurent Deygas et Martine Chappat vous remercient de la confiance que vous leur témoignez et vous présentent Vincent Berthet, infirmier et nouvel associé. Les soins sont assurés 7 jours/7, 24 heures/24, à votre domicile ou au cabinet. Une permanence a lieu de 7h00 à 7h30 du lundi au samedi. Tél. 04 75 32 51 15



### À L'ATELIER MIREILLE DE L'ARTISANAT À PEAGRES

Appliqué-collé, moulage de poudre de marbre, chromolithographie, gravure sur tous supports, ... toutes ces techniques sont l'occupation favorite de Mireille Lascombe, au Mas de la Nohérie.

Dans un local, joliment aménagé, vous admirerez des tableaux en tissu, des presse-papier, des dessous de plats, des porte-crayons, des bougies... décorés avec soin et qui pourront être personnalisés selon votre demande. Daniel, son mari, fournit les accessoires en bois, et Mireille doit chercher, fouiller afin de trouver des supports en verre, en terre ou en faïence... Son activité préférée est le travail sur

porcelaine. Avec une peinture spéciale, elle peint directement des motifs qui résisteront au lave-vaisselle, puis elle les cuit dans un four à 150°C. Elle peut ainsi vous décorer tout un service de table, un service à thé ou à café... En régionale fidèle, Mireille a un penchant pour les décors évoquant les montgolfières, Marc Seguin ou les animaux du Safari.

Vous fêtez votre anniversaire, vous voulez envoyer vos vœux, un faire-part de naissance ou de mariage, ... Mireille vous proposera des cartes gaufrées originales, réalisées sur du Pergamano, papier parchemin.

Pour découvrir tous ces objets, et bien d'autres encore, venez au 133, route de la Coste. L'expo-vente est ouverte

tous les après-midi des lundis, mercredis et samedis ou sur rendez-vous au 04 75 34 83 21. L'itinéraire est fléché depuis la route de Praclos.

Mireille vous attend, elle vous fera partager sa passion du «travail manuel».



### LE "CHEMIN DES VIGNES"

Est-ce le sang de leur grand-père paternel profondément attaché à la vigne qui les a amenés à troquer éprouvettes et table à dessin pour le sécateur ?

En tout cas, c'est avec bonheur que les deux cousins Nicolas et Sylvain Badel se sont associés depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2001 au sein d'un GAEC dont le nom fleure bon la campagne : "Le Chemin des Vignes" a son siège social au 58, route de Praclos à Peaugres.

"Notre décision de changer de métier étant prise, deux ans nous ont été nécessaires pour mûrir notre projet, louer des vignes, en vin de pays d'abord, puis en AOC, effectuer des formations, monter un projet avec le soutien des organismes professionnels. Ensuite

nous sommes entrés l'un au Domaine Cheze, l'autre au Domaine Barou. Cette expérience "sur le terrain" a complété notre formation.

Notre GAEC produit du raisin : Gamay, Syrah, St Joseph blanc, rouge, Condrieu, livré à la cave coopérative de St Désirat, des abricots, des pommes de terre primeurs "plein champs"

en coteaux, produits disponibles en saison sur commande au 06 64 76 25 32. Nous effectuons aussi des travaux de prestation, u n i q u e m e n t dans la vigne ; ce secteur reste



à la fois notre production principale et notre passion. Notre volonté est de le développer par le biais de la location ou de la plantation ; nous aurions aussi du plaisir à le faire découvrir par les stages ou l'apprentissage.

Ce qui nous plaît dans notre nouveau métier ?

Il nous permet de toucher à tout, d'aborder des secteurs très variés : relations avec les conseillers techniques, les professionnels de la vigne et du vin, gestion de notre GAEC.

Sur le plan personnel, il est facteur d'équilibre par des contacts humains, la gestion de notre temps, l'activité au rythme des saisons, à l'écoute de la terre ; école de patience, de modestie et promesse d'une vie aussi "goûteuse" que le bon vin !"

## ETAT CIVIL 2001

## 26 NAISSANCES

Fanchon AUBERT le 06 mars ANNONAY  
 Clara BALANDRAUD le 15 janvier ANNONAY  
 Clarisse BARGUES le 17 septembre ANNONAY  
 Tomi BEGOT le 26 juillet ANNONAY  
 Anaïs BERT le 29 janvier ROUSSILLON  
 Côme BLANC le 03 novembre ST-ETIENNE  
 Gabrielle BONNET le 26 juillet ANNONAY  
 Eline BOUDIN le 27 janvier ROUSSILLON  
 Etienne BURGER le 12 novembre ANNONAY  
 Noëllie DACHIS le 20 décembre ANNONAY  
 Emilie DUMONT le 03 mai ANNONAY  
 Léo DUPUIS le 24 avril ROUSSILLON  
 Léa FONFREYDE le 27 juin ROUSSILLON

Melvyn GIBERT le 30 octobre ANNONAY  
 Lola GRANGE le 02 février TOURNON/RHÔNE  
 Théo JANUEL le 26 décembre ANNONAY  
 Patrick MAISON le 03 mai ANNONAY  
 Alice MARTHOURET le 02 mai ST PRIEST EN JAREZ  
 Oscar MAURIN le 08 octobre ANNONAY  
 Timo PERREOL le 02 mai VENISSIEUX  
 Jawad RATA le 07 janvier ANNONAY  
 Hugo-Pierre SELETTE le 03 septembre ROUSSILLON  
 Mathilde SERRE le 08 avril ANNONAY  
 Benoit TORRES le 04 juillet ROUSSILLON  
 Théo VITALI le 12 novembre ANNONAY  
 Bastien YOU le 17 août VIENNE

## 13 MARIAGES À PEUGRES

BALESTRA Franck et FOSSE Stéphanie le 20 octobre  
 BARGUES Alexandre et GALBIS Angélique le 27 janvier  
 BLANCHET Philippe et MARCEL Karine le 16 juin  
 BRÛNJET Matthias et MILLERY Catherine le 23 juin  
 CABANTOUS Matthieu et CROS Delphine le 18 août  
 DAUJAM Cyril et MARCEL Séverine le 14 juillet

FAURE Didier et VERGNON Emmanuelle le 16 juin  
 GOUSSARD Franck et ROSSARD Nathalie le 09 juin  
 MOURIER Alain et BELLIER Rosemonde le 28 avril  
 PERRIER Emmanuel et DESSEUX Christèle le 29 septembre  
 PETIT Emmanuel et DESGRAND Karine le 04 août  
 POINCIGNON Sébastien et JURDIC Claudine le 20 octobre  
 TEIL Raphaël et TORRESIN Marie-Line le 28 juillet

## 12 DÉCÈS

BARIKOSKY Veuve COUDERT Eléonore 09 mars  
 BERTHAUD Veuve ROYER Marie-Rose 23 juillet  
 BOUDIN Gabriel 07 juin  
 COSTET Epouse ROUDIER Marguerite 14 juin  
 DOCQUOIS Marcel 03 novembre

FAURIAT Albert 11 novembre  
 FAURY Maurice 11 mai  
 FELIX Veuve MARCON Francine 16 octobre  
 GUICHARD Jean 24 mai  
 LINOSSIER Auguste 05 août  
 SOULIER Epouse CHANTELAUZE Laure 24 octobre  
 VINCENT Veuve GUINOT Séraphine 01 avril

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2002

MOIS	JOURS	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	LIEUX
MARS	samedi 09	Soirée Familiale	Amicale Laïque	M. du Temps Libre
MARS	dimanche 17	Course d'endurance (chevaux)		M. du Temps Libre
AVRIL	du 15 au 19	Stage de Tennis	Tennis Club	Courts de tennis
AVRIL	dimanche 28	Vide-grenier et salon	Art et Culture	M. du Temps Libre
AVRIL/MAI	du 30 au 5	Vogue	les Conscrits	Terrain de Sports
MAI	les 25 et 26	Festival des vieux métiers	Comité des Fêtes	Centre village
MAI	vendredi 31	Concours de pétanque	Football Club	Terrain de Sports
JUILLET	samedi 20	Concours de pétanque	Comité des Fêtes	Terrain de Sports
OCTOBRE	samedi 19	Soirée Contes	la Bibliothèque	M. du Temps Libre
NOVEMBRE	dimanche 03	Marche - Galop avec les loups	Comité des Fêtes	M. du Temps Libre
NOVEMBRE	lundi 11	Course - Galop avec les loups	Comité des Fêtes	M. du Temps Libre
DÉCEMBRE	dimanche 1 <sup>er</sup>	Loto	Ecole "Les Tamaris"	M. du Temps Libre

## ILLUMINATIONS



Comme les années précédentes, un effort important a été fait pour les illuminations en particulier pour le clocher. Il était magnifique, n'est ce pas ?

Grand merci au Comité des Fêtes qui fournit le matériel (ampoules et guirlandes) et qui aide à l'installation et à M. Clemenson, électricien.

La commune assure bien entendu le fonctionnement.

## VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Vendredi 4 janvier, entouré des membres du conseil municipal, Denis Badel présidait pour la première fois la cérémonie des vœux de la municipalité. Ce fut l'occasion de souhaiter la bienvenue aux 26 nouvelles familles qui se sont installées à Peaugres, aux 25 bébés de l'année et aux 2 enfants accueillis en familles ; il félicitait les 26 jeunes mariés de 2001 et encourageait toutes et tous les jeunes champions de l'année. Il en profitait pour remercier tous les bénévoles qui donnent du temps dans les associations. « *Le monde associatif est le nouveau lien social inter-*

*génération dans la vie d'un village. J'en veux pour preuve la réussite de la journée des associations où chacun a pu se rencontrer, échanger, dialoguer...* »

Le maire se félicitait du travail accompli, depuis mars 2001, par les commissions municipales et des différents projets qui se sont mis en place : Tri sélectif depuis septembre, un projet d'assainissement sur cinq ans sur l'ensemble de la commune ; révision du P.O.S. qui doit se transformer en P.L.U. (Plan Local Urbanisme) ; depuis début janvier collecte des ordures ménagères confiée à la société COVED dans le cadre du SIVM de Serrières auquel

la commune adhère.

D'autres projets sont programmés à moyen terme dans le cadre de l'intercommunalité : crèche, Halte garderie ; déchetterie... Le maire souligne que son équipe sera attentive aux propositions de l'Etat pour la réalisation de la 2x2 voies entre Peaugres et Davézieux.

Au nom de toute l'équipe municipale, Denis Badel souhaitait de vivre une année 2002 pleine d'épanouissement personnel et de réussite puis il invitait les participants autour du buffet et du verre de l'amitié.



# Gilles FAURIAT

**Les Métiers de la Pierre**

**Restauration du Patrimoine**

**Dallages en pierre**

**Plans de travail en granit**

**Taille de linteaux en pierre**

Site de Grosberty - 07100 ANNONAY  
Tél. 04 75 32 51 45 - Fax 04 75 32 51 48

## ATELIER ESPACE ARCHITECTURE

**Bruno SERRATRICE**

Architecte



ATELIER  
E S P A C E  
ARCHITECTURE

Route de Praclos - 07340 PEAUGRES  
Tél. 04 75 34 81 88 - Fax 04 75 67 32 62

*Lauréat Oscars Nationaux  
"Qualité de Ville"  
1995*

**Crea'tifs**  
Coiffure Mixte  
Badel Béatrice

Rue Principale  
07340 Peaugres  
Tél. 04 75 67 34 22



Euro-Nat, distributeur de produits biologiques  
et diététiques, le spécialiste du QUINOA,  
la céréale des Incas :

- un trésor pour la santé,
- une sublime alliance de saveurs,
- un espoir pour demain en aidant les paysans  
boliviens à maintenir un niveau de vie décent.

*Vente exclusive en magasins diététiques et de produits biologiques.*

**Euro-Nat PRIMEAL**  
Z.A. La Boissonnette - 07340 PEAUGRES



**FROID SUD EST**

Z.A. La Boissonnette - 07340 PEAUGRES  
Tél. 04 75 34 98 14 - Fax 04 75 32 53 64  
Site internet : [www.froid-sud-est.com](http://www.froid-sud-est.com)

**VENTE - INSTALLATION  
DÉPANNAGE  
DE TOUS MATÉRIELS FRIGORIFIQUES**

- Froid Commercial et Industriel
- Climatisation réversible :  
résidentielle - commerciale - industrielle
- Chambre froide - Laboratoire  
Séchoir - Affinage
- Cuisine professionnelle  
Machine à café Reneka



**RENAULT**

## Automobiles du Limony

Route de Lyon - B.P. 11  
07430 Davézieux  
Tél. 04 75 33 20 21  
Fax 04 75 67 75 85

## PHARMACIE D. GAUTHIER

Le Village  
Lotissement "Chanterelles"  
07340 PEAUGRES  
du lundi 14h30 au samedi 12h00  
Tél. 04 75 67 32 91

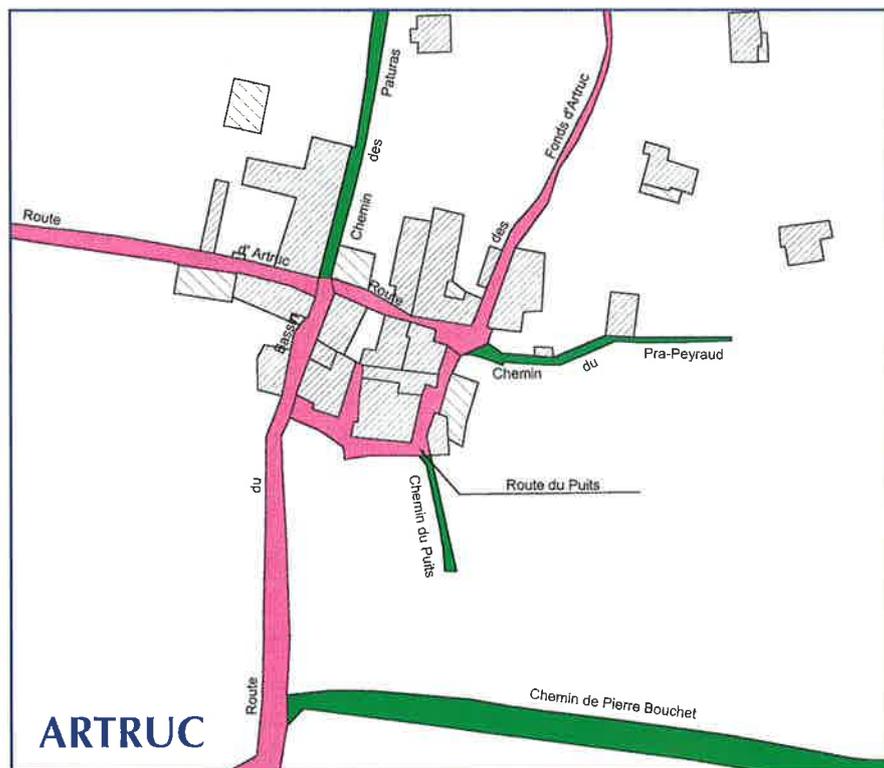
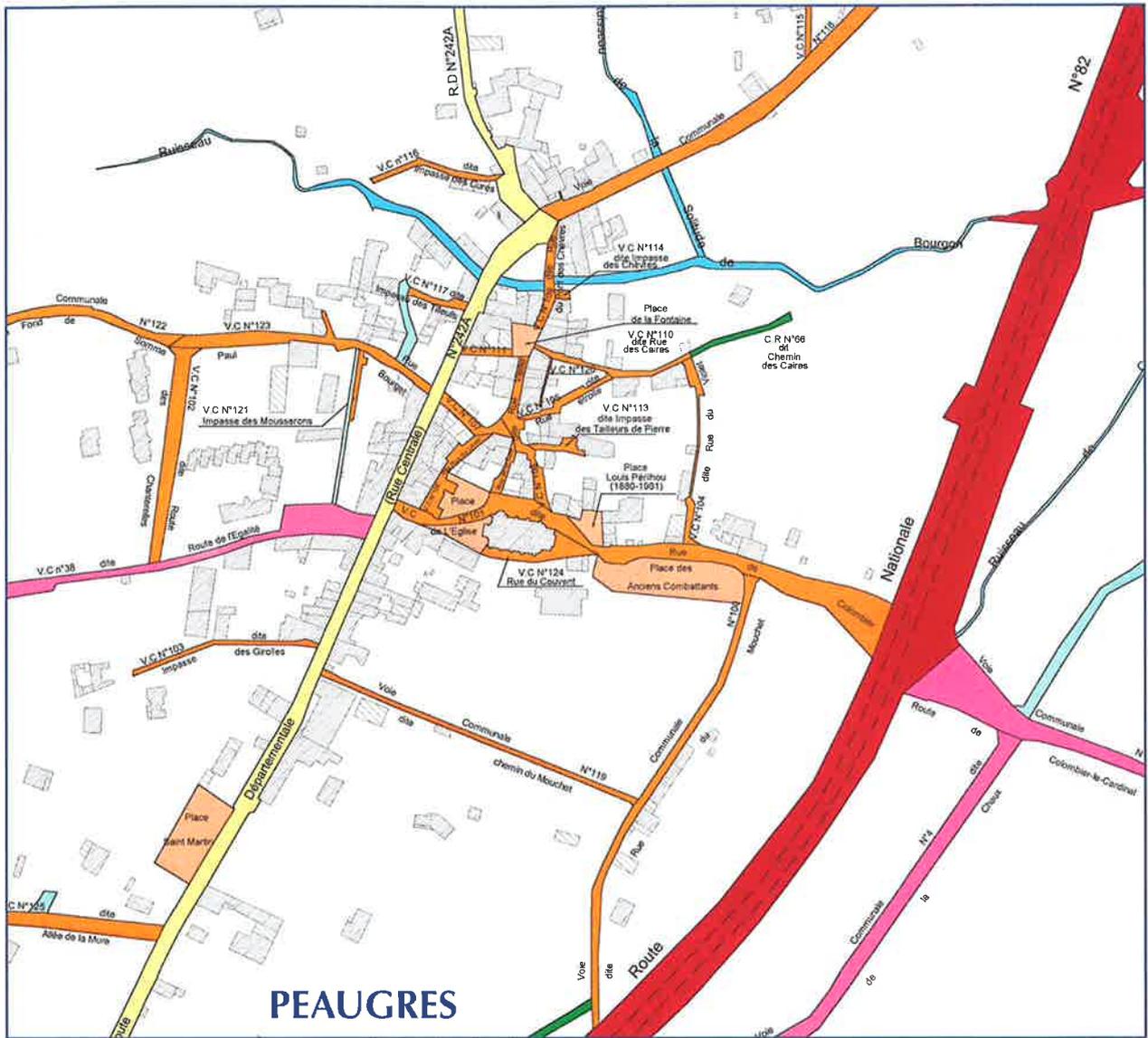
**MIMOLINA S.A.**

**TRAVAUX PUBLICS**

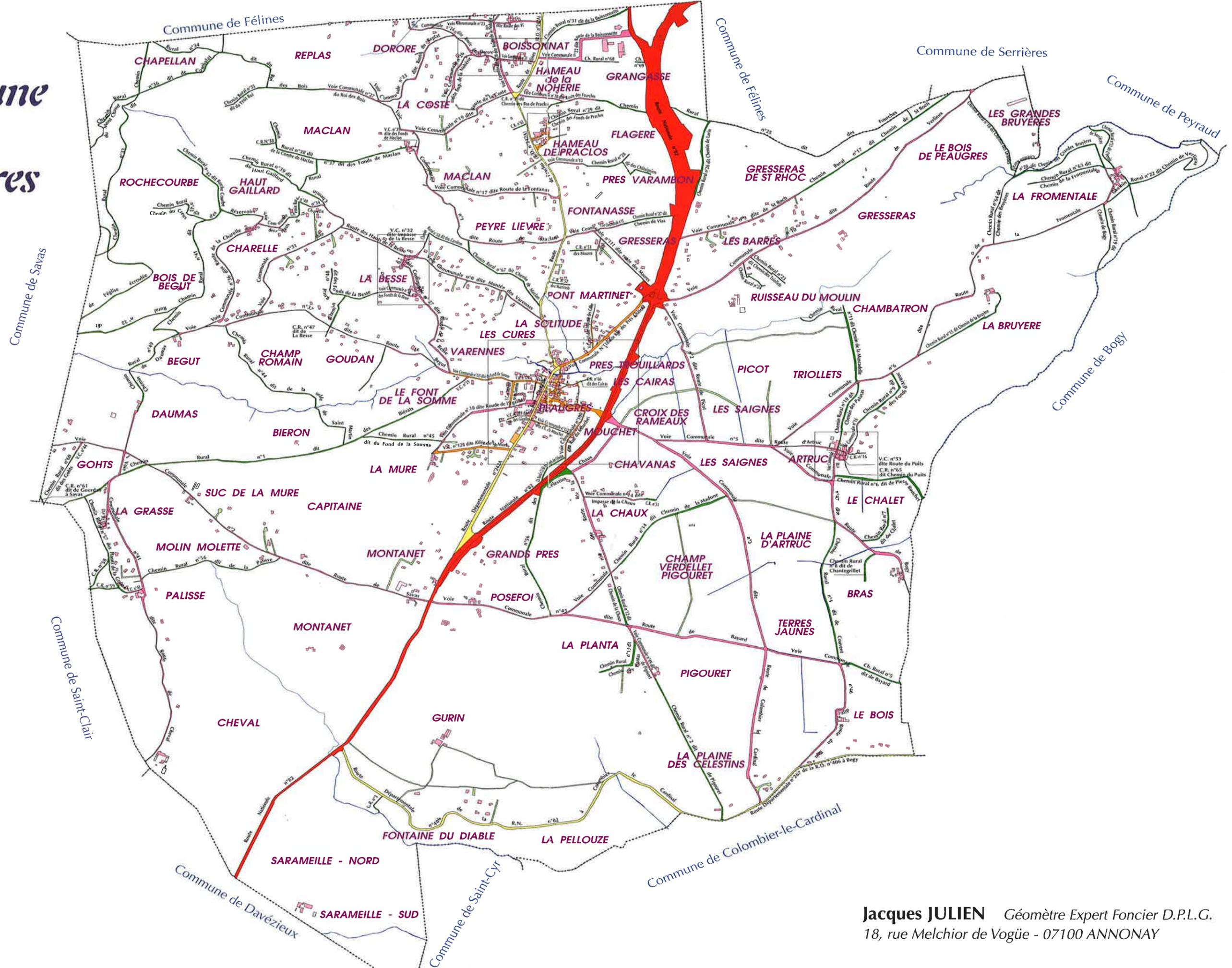
- RÉSEAU
- DÉMOLITION
- TERRASSEMENT
- VIABILISATION



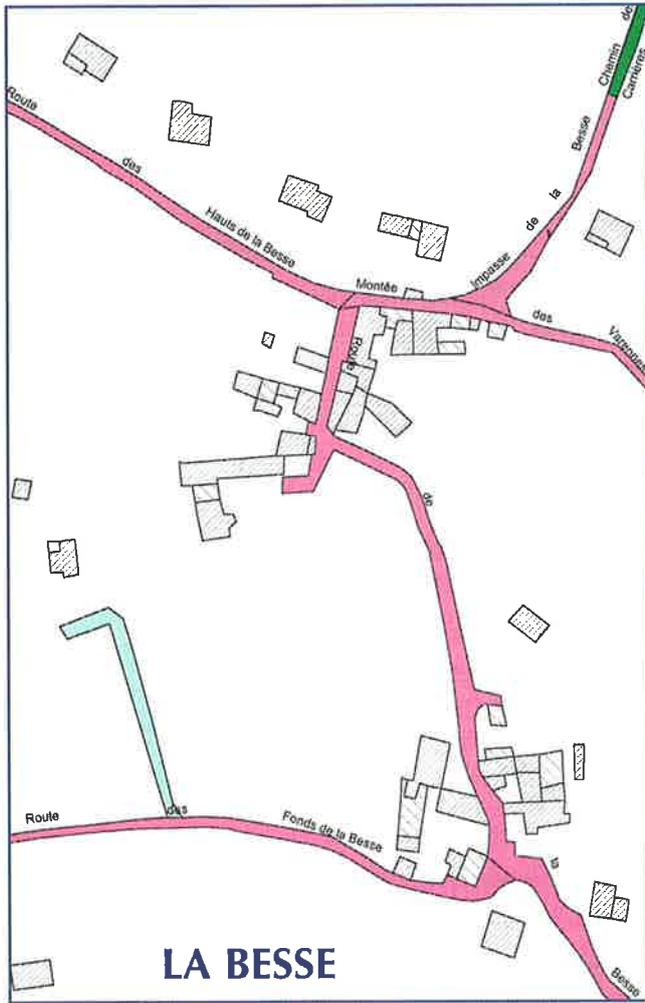
- ZAC des Gravieres B.P. 20
- 42520 ST-PIERRE-DE-BŒUF
- Tél. 04.74.87.14.37
- Fax 04.74.87.16.96



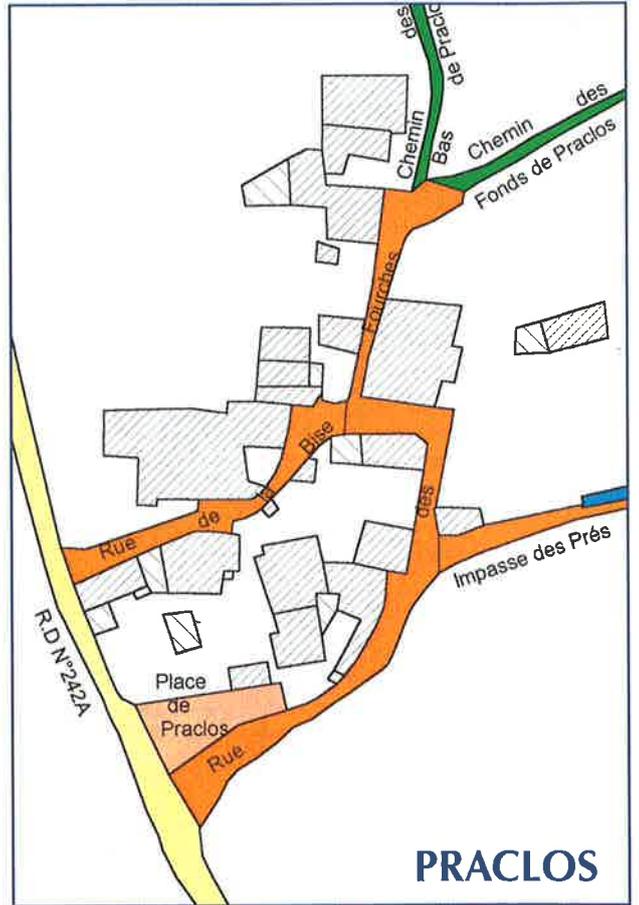
# Commune de Peaugres



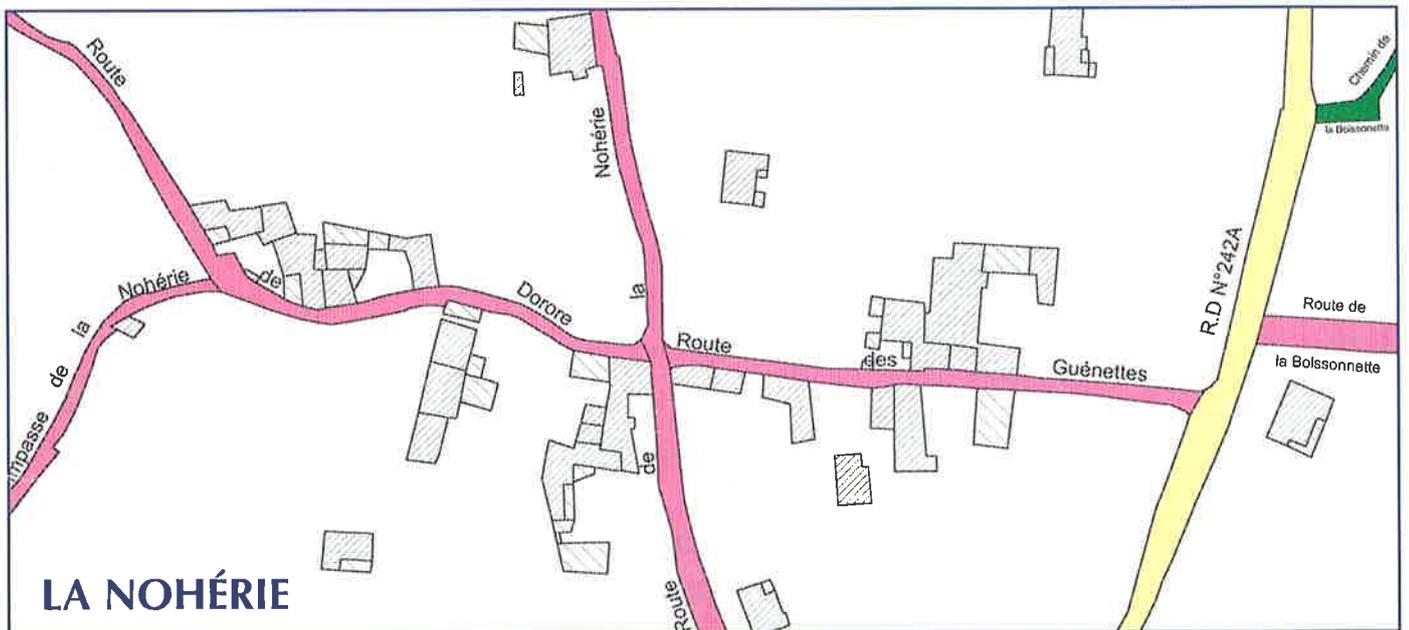
Jacques JULIEN Géomètre Expert Foncier D.P.L.G.  
18, rue Melchior de Vogüe - 07100 ANNONAY



**LA BESSE**



**PRACLOS**



**LA NOHÉRIE**

## LE SILO À GRAINS DE POSEFOY

Lorsque vous quittez Peaugres, en direction d'Annonay, sur votre gauche un bâtiment gris fait partie du paysage depuis 1971.

De quoi s'agit-il ? C'est le silo à céréales de la coopérative agricole «l'Ardéchoise». Dans cette structure, M. Rullière et M. Goguey sont présents pour la bonne marche de l'établissement.

Au mois de juin, commence un va et vient incessant de tracteurs qui viennent de Peaugres et de la région pour livrer la récolte de céréales. D'abord les orges, les colzas puis le triticale, le blé, le tournesol ensuite le

sorgo pour finir en novembre par le maïs. Les agriculteurs possèdent des parts sociales à la coopérative ce qui leur permet de livrer leur récolte. Chaque remorque qui arrive au silo est pesée avec une bascule d'une capacité de 50 T. Un échantillon est prélevé pour évaluer le taux d'humidité et la qualité du grain (cela permettra de déterminer le prix payé aux producteurs). Ensuite le grain est dirigé dans les différentes cellules de stockage qui sont au nombre de 10. Elles ont une capacité de 100 à 400 T de grains chacune. Au total le silo peut stocker 2000 T. Si nécessaire le

grain est séché pour une meilleure conservation. 3500 T environ sont livrées chaque année au silo de Peaugres. Ces céréales sont pour la plupart destinées à l'alimentation du bétail.

Ce silo comporte aussi une coopérative d'approvisionnement où les agriculteurs peuvent venir chercher engrais ou aliment pour les animaux (luzernes et betteraves déshydratées et tourteaux de soja).

Ceci montre que dans notre région, l'agriculture céréalière tient encore une place importante.



## ASA DE PEAUGRES

L'Association Syndicale Agricole de Peaugres (A.S.A. de Peaugres) est composée d'environ 30 exploitants. Cette association a pour but essentiel l'irrigation des parcelles se situant sur les communes de Peaugres, Bogy, Colombier le Cardinal, Peyraud et Serrières. Ce réseau d'irrigation permettra de suppléer le réseau d'eaux potables.

L'arrosage s'effectuera sur des parcelles où l'on récolte des fruits et des légumes essentiellement mais peut servir pour d'autres cultures telles que luzerne, tabac...

Ce réseau d'irrigation permettra

d'arroser dès début mai 2002 les 80 hectares de terrains agricoles concernés à ce jour. Une utilisation est prévue, en aspersion, pour la lutte anti-gel dans les parcelles fruitières.

L'eau est captée dans un puits creusé dans le Rhône à 20 mètres de profondeur, puis conduite dans un bac de reprise avec stations de pompage et continue son parcours dans 15 km de tuyaux pour desservir l'ensemble des parcelles. Chaque utilisateur détient un compteur et peut prétendre à un volume de 2000 m<sup>3</sup> par hectare avec un débit allant de 5 à 15 m<sup>3</sup>/heure.

L'ensemble de ces exploitants agricoles a pris conscience pour l'avenir des difficultés de pouvoir pomper dans les rivières ou lacs sans y apposer un compteur et d'un coût de plus en plus élevé du réseau d'eau potable. Cette réflexion a été faite par les exploitants pour pouvoir aussi maintenir le potentiel agricole et surtout la pérennité de leurs exploitations.

L'association rappelle que le réseau a un potentiel d'irriguer environ 100 hectares et que de futurs membres seront donc les bienvenus au sein de l'ASA !

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

C'est avec un grand plaisir que les assistantes maternelles, les enfants dont elles ont la garde et les parents, se sont réunis un après-midi de décembre, pour fêter la fin d'année et Noël à la Maison du Temps Libre.

Ainsi, petits et grands ont partagé un moment fort de rencontre, autour d'un goûter organisé par le relais d'Assistants Maternelles. Cet après-midi a été animé par des contes et par le passage, si attendu, du Père Noël, qui a distribué des cadeaux à tous les enfants. Le goûter de Noël est une des animations proposées par le relais d'Assistants Maternelles. Tout au long de l'année, des sorties, fêtes et après-midi à thème sont organisés.

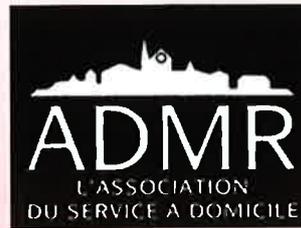
Pour tous renseignements (animations ou informations destinées aux parents), contacter M<sup>me</sup> BRONDEL Simone au 04 75 34 80 34.



## REPAS ANNUEL DU CCAS

Ils sont venus... ils sont tous là...  
Ceux qui ont répondu à l'invitation de la municipalité pour le traditionnel repas des plus de 65 ans. C'était le samedi 23 février à la Toque Friande. L'ambiance y était fort sympathique. Rendez-vous début 2003 !

La collecte effectuée a rapporté la somme de 423,50 €. Merci à tous...



Aider chacun  
à bien vivre  
chez soi...

### Qui peut faire appel à cette Association ?

- Les jeunes familles fragilisées par des difficultés passagères (grossesse pathologique, naissance, maladie, décès) : une auxiliaire familiale ou une technicienne de l'intervention sociale et familiale peut intervenir à votre domicile. Une prise en charge CAF est accordée en fonction du quotient familial.
- Les personnes âgées : l'aide ménagère permet le maintien à domicile, elle effectue les travaux quotidiens, la cuisine ou les courses. Elle apporte amitié, réconfort et brise la solitude. Elle est quelque fois le seul lien avec le monde extérieur.

Toute personne retraitée, ou ayant besoin d'aide peut bénéficier de ce service. Les prises en charge sont accordées par les caisses de retraite qui fixent le nombre d'heures et la participation de la personne aidée.

Les bénévoles se chargent d'établir les dossiers.

- La télé-assistance est aussi un service ADMR. Vous êtes âgé, votre famille vit loin de chez vous. Grâce à Filien télé-assistance, nous sommes prêts à répondre à votre appel 24h /24.

- La PSD (Prestation Spécifique Dépendance) est remplacée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002 par l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

La journée «vente de fleurs» du 27 janvier a remporté un grand succès auprès de la population. L'équipe ADMR remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à cette réussite et ainsi montré leur solidarité. Les besoins étant en progression constante, l'association renouvellera cette opération en 2003.

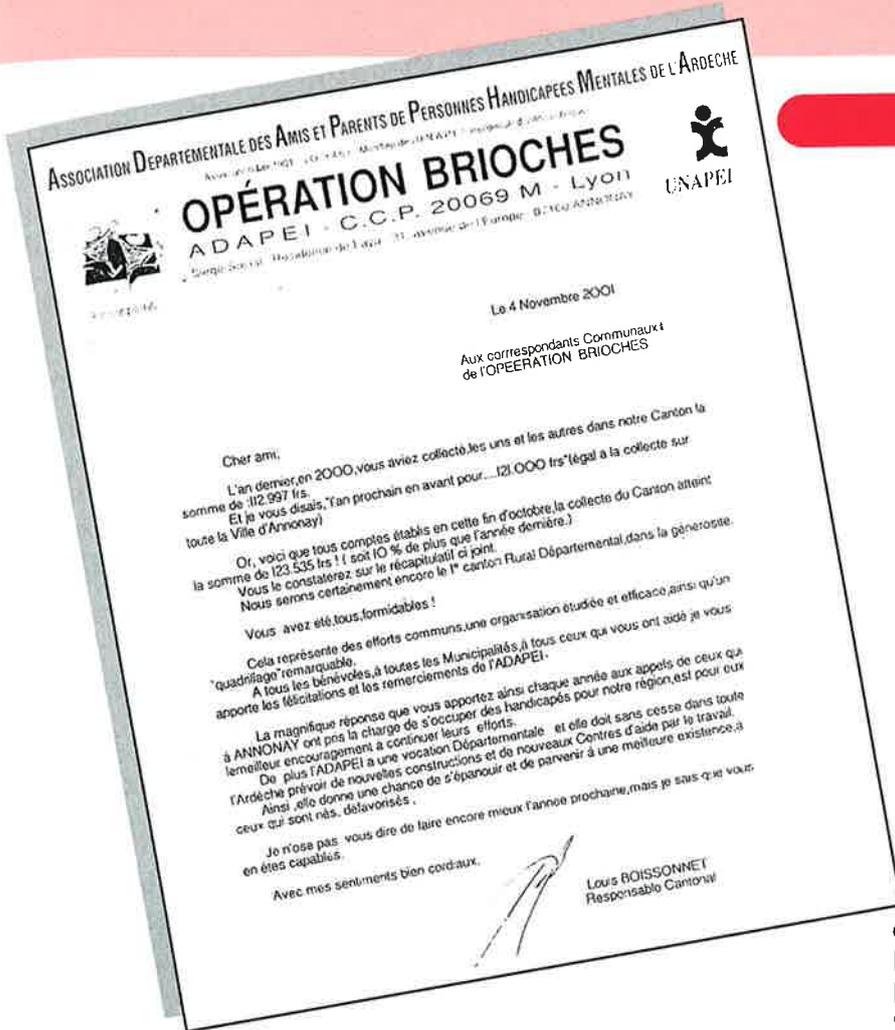
Permanence en mairie de Peaugres le dernier jeudi du mois de 14h à 16h.

### Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- Pour les jeunes familles :  
Michèle LINOSSIER au 04 75 34 88 78.
- Aide aux personnes âgées :  
Françoise GEX au 04 75 34 82 71.
- Télé-assistance : Michèle LINOSSIER au 04 75 34 88 78  
ou Pierrette ROCHE au 04 75 34 84 75.

Les bénévoles et les aides ménagères se rencontrent régulièrement.





## OPÉRATION BRIOCHES

### Brioche 2001 - Canton de Serrières

ANDANCE	8190
BOGY	3084
BROSSAINC	2751
COLOMBIER LE CARDINAL	2814
CHAMPAGNE	6252
CHARNAS	10079
FÉLINES	15727
LIMONY	8709
PEYRAUD	4666
<b>PEAUGRES</b>	<b>18847</b>
ST DÉSIROT	7997
ST ETIENNE DE VALOUX	2270
ST JACQUES D'ATTICIEUX	2874
SAVAS	8272
SERRIÈRES	12627
THORRENC	2350
VINZIEUX	6026
<b>TOTAL</b>	<b>123535</b>

Grâce à la générosité de vous tous, et à une équipe de bénévoles très motivés, l'opération brioche a été une véritable réussite sur notre commune.

La somme recueillie (18847 Francs soit 2873 Euros) est en progression sur l'année passée. Souhaitons faire encore mieux l'an prochain. Merci !

## PROJET DE CRÈCHE

Une structure d'accueil pour les jeunes enfants...

Depuis longtemps les élus sont sensibles à la demande des parents qui ont des difficultés pour la garde de leurs enfants. Une vingtaine d'assistantes maternelles sont à leur service, mais elles doivent refuser régulièrement des nourrissons...

Afin de connaître plus précisément les besoins des familles, une enquête a été lancée sur les communes du secteur. Les habitants de Peaugres se sont fortement mobilisés, puisque nous avons reçu plus de 85 réponses.

Des "infos" intéressantes concernant notre village ont été mises à jour :

- il y a une centaine d'enfants de moins de quatre ans sur la commune.
- 35 permis de construire sont délivrés en moyenne chaque année.
- 261 enfants sont scolarisés sur le village.

En conclusion de cette enquête, il apparaît que la demande de création d'une structure collective pour l'accueil des jeunes enfants soit justifiée, en complément des moyens

de garde individuels.

Plusieurs réunions avec les communes voisines ont permis de préparer le dossier. La gestion de cette structure sera confiée à l'Association Familiales Rurales qui a déjà de l'expérience dans ce domaine.

Actuellement, nous sommes dans l'attente du déblocage des subventions...

A suivre...

**AMBULANCES - VSL - TAXI 24H/24H**

**Yves LAURENT**

14, Rue Saint Prix Barou  
Face au Centre Hospitalier - 07100 ANNONAY

**Tél. 04.75.67.00.00**

**TRAITEUR**

Location de salle

**Sarl TRACOULAT**

PEAUGRES

Tél. : 04.75.67.33.40 - Fax : 04.75.67.34.16

## ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

L'école publique assure tous les niveaux de la scolarité maternelle et élémentaire (de 2 à 11 ans). Son effectif total est de 68 élèves. Les élèves sont accueillis depuis novembre 1999 dans de nouveaux locaux, ils ont à leur disposition 3 salles de classe fonctionnelles, ainsi qu'une bibliothèque et une salle informatique. Deux espaces récréatifs distincts pour les élèves de cycle 3 d'une part et les élèves de cycle 1 et 2 d'autre part.

Dans la vie quotidienne de l'école, les 3 enseignantes peuvent compter sur :

- deux aides maternelles et une aide-éducatrice ;
- une association de parents d'élèves (Amicale Laïque).

Enfin les élus de la municipalité (M. le Maire), les délégués des parents d'élèves et les enseignants se rencontrent régulièrement au sein du conseil d'école. Il assure le lien entre l'école et la collectivité locale. Ses consultations permettent d'assurer le bon fonctionnement de la vie éducative (entretien des locaux, fournitures scolaires, projet d'école...).

### La vie de l'école

#### Les activités sportives et culturelles :

Des équipements sportifs variés permettent de mettre en place des cycles de badminton, saut en hauteur, jeux collectifs, hand-ball, etc...

Les élèves de cycle 2 et 3 bénéficieront cette année d'un cycle foot qui sera encadré par des intervenants agréés.

Des rencontres sportives et culturelles sont organisées dans le cadre de l'association ALGOS (regroupement des écoles du canton).

Un animateur intervient régulièrement dans le cadre de l'éveil musical.

Pour les élèves de cycle 3, l'enseignement de l'anglais est assuré par le personnel enseignant.



Badminton avec les élèves de cycle 3

#### Approche de nouvelles technologies :

L'école est dotée de 3 ordinateurs avec un accès à internet.

Voici notre adresse e-mail :

**ec-peapb@inforoute-ardeche.fr**

Prochainement sera créé par les élèves de cycle 3, le site de l'école.

#### Différentes animations :

L'opération pièces jaunes.

Prévention et sécurité routière.

Prévention contre l'alcoolisme (voir l'interview réalisée par la classe de cycle 3).

#### Les projets :

Cette année, tous les élèves de l'école travailleront sur le thème du cirque : l'adresse, la jonglerie, l'équilibre, et l'acrobatie en ce qui concerne la partie motricité ; étude de documents, langage, productions d'écrit... pour la maîtrise de la langue.

Les élèves seront amenés à fabriquer les décors, costumes et accessoires pour leur spectacle de fin d'année.

La découverte interactive d'une école de cirque est prévue.

La réalisation de ce projet a été possible grâce au bénéfice du marché de Noël (objets réalisés et vendus par les enfants).

Un marché aux fleurs aura lieu en fin d'année scolaire afin de permettre l'élaboration de nouveaux projets et d'amener ainsi les enfants à être actifs et acteurs des apprentissages.



Les enfants s'initient aux arts du cirque



### Interview

**«En France, on boit de l'alcool pour n'importe quelle occasion...»**

Le lundi 28 janvier 2002, la classe de CE2, CM1, CM2 de l'école publique de Peaugres a interviewé POULENARD Brigitte, membre de l'association nationale de prévention de l'alcoolisme.

#### Pourquoi l'alcool est-il défendu aux enfants même en petite quantité ?

Le corps d'un enfant est en pleine croissance. Il a besoin de lait, de légumes... d'une alimentation équilibrée. L'alcool n'apporte rien de

nourrissant et peut gêner la croissance.

#### L'alcool peut-il nous faire perdre la mémoire ?

Oui, l'alcool peut nous faire perdre la mémoire car il agit sur le cerveau. L'alcool prend possession du cerveau. On ne sait alors plus ce que l'on fait.

#### Est-ce que l'alcool fait de nombreuses victimes ?

Sur 100 personnes mortes sur la route, 40 sont mortes à cause de l'alcool.

#### Pourquoi boit-on de l'alcool si c'est dangereux ?

On boit de l'alcool pour avoir des sensations, pour ressentir des choses bizarres car l'alcool agit sur le cerveau.

#### Pourquoi l'alcool est-il dangereux avec

#### les médicaments ?

Le mélange de l'alcool et de l'aspirine est dangereux car il augmente l'alcoolémie. L'aspirine bloque en effet le foie qui ne va pas pouvoir éliminer l'alcool.

#### Dans quel pays boit-on le plus d'alcool ?

La France est en tête des pays les plus gros consommateurs d'alcool. En France, on boit de l'alcool pour n'importe quelle occasion : anniversaire, mariage, baptême, ...

Notre pays est le premier au monde pour sa consommation d'alcool avec en moyenne 11 litres d'alcool par personne.

**Interview réalisée par l'école publique de Peaugres.**

## AMICALE LAÏQUE

Cette année 2001-2002 est une année de changement !

- Un nouveau bureau.
- De nouvelles manifestations, qui s'ajoutent à celles déjà existantes.

Mais l'objectif reste toujours le même, financer et aider les activités périscolaires.

Cette année, il y a eu ou il y aura :

- **Le marché de Noël**, le 15 décembre.
- **Les cartons de Noël**, pour cela nous remercions les boulangeries Brias et Gagnaire et le bureau de tabac Micado pour leur

contribution.

- **Le carnaval** est organisé par les deux écoles et le comité des fêtes.
- **La soirée dansante** familiale, le 9 mars.
- **La journée sans voiture** est organisée par les délégués des parents d'élèves en collaboration avec l'APEL.
- **Le marché aux plantes.**
- **L'activité cirque** se déroule tous les vendredis depuis fin janvier, des intervenants viennent apprendre aux enfants de l'école publique à «faire les clowns».
- **Spectacle de fin d'année** sur le

thème du **CIRQUE** et la première **KERMESSE** de l'école.

Nous remercions LE GALOP AVEC LES LOUPS pour son aide financière, qui permet l'achat de matériel sportif.

Nous espérons surtout que les parents participeront toujours avec beaucoup d'enthousiasme à toutes ces manifestations.

Composition du bureau :

**Présidente** : GUILLON Martine

**Trésorière** : CHOMEL Odile

**Secrétaire** : RUBY Betty

**Membre** : SERAYET Muriel

## ENFANTS EN SÉCURITÉ

### J'attends mon car en toute sécurité.

- Pour rejoindre l'arrêt de mon car, je ne traverse jamais la route sans m'être assuré que je peux le faire en toute sécurité.
- Si mes parents me conduisent au point d'arrêt, ils ne stationnent pas avec leur propre véhicule sur l'emplacement réservé au stationnement du car.
- En attendant le car, je reste calme, et j'évite d'organiser avec mes camarades des jeux violents.
- Je reste bien en retrait de la chaussée quand le car arrive.
- Je ne cours pas à sa rencontre.
- Je ne monte dans le car qu'après son arrêt complet, sans bousculade.
- Pour descendre, je ne quitte ma place qu'après l'arrêt complet du car, et sans me précipiter.

Au retour, si je dois traverser la route, j'attends que le car se soit éloigné du point d'arrêt, et je m'assure que je peux le faire sans danger.

Quand le temps est sombre ou la visibilité mauvaise, je signale ma présence sur la route comme à l'arrêt, en portant un brassard ou un autocollant fluorescents.

### Apprenons la sécurité à nos enfants, l'enfant n'est pas un adulte en miniature.

Sur le chemin de l'école, les enfants sont distraits, imprévisibles. Nous ne pouvons pas leur demander d'être adultes avant l'âge. Aussi, c'est à nous, adultes, de leur apprendre les règles de prudence.

La plupart des accidents graves se

produisent aux abords des points d'arrêt, avant la montée ou après la descente du véhicule de transport scolaire.

Dans un environnement à la taille des grands, l'enfant a du mal à percevoir les mouvements, à évaluer la vitesse et le temps de déplacement des véhicules.

Jusqu'à 12 ans, il ne sait pas se débrouiller seul face à la circulation. Pour lui expliquer les passages piétons, la signalisation, l'attente à un arrêt de car, il faut se mettre à SA hauteur.

## SNC MICADO



**Françoise et Alain  
TABAC, PRESSE,  
SOUVENIRS**

Rue Principale Peaugres  
Tél. 04.75.34.84.11



**Vente directe  
en saison**

- cerises
- abricots
- pêches
- pommes
- jus de pomme

**PRODUCTEUR  
04 75 33 24 50**

## LES TAMARIS

### Une école tournée vers l'avenir, ouverte à tous.

L'école des Tamaris a été baptisée ainsi en mai 1993 suite à la plantation de son arborétum.

Ce projet a été conduit en étroite collaboration avec la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt qui a fourni la totalité des végétaux.

L'école accueille les enfants dès l'âge de 2 ans et jusqu'à l'entrée au

### Histoire de l'école

#### Origine de l'Ecole Privée de Peaugres

A partir de 1814, on trouve dans la commune une figure très chère aux habitants : celle de Sœur Colette, née à Boulieu-lès-Annonay vers 1796 sous le nom civil de Henriette MODRIN.

Elle fut envoyée à Peaugres, à l'âge de 18 ans, pour y instruire la jeunesse. Elle se consacra à cet apostolat avec grand succès pendant près de cinquante ans. Avant son arrivée, il n'y avait pas d'école proprement dite. Toutefois, en hiver, les Savoisiens venaient s'établir dans l'une des maisons les plus aisées, où, moyennant la nourriture, le logement et une modique rétribution, ils donnaient quelques leçons aux enfants du village.

Elle y ouvrit sa classe aux enfants de l'un et l'autre sexe, et c'est à cette école que la plupart des chefs de familles durent leur instruction. Aussi, dans ses dernières années, jouissait-elle d'une vénération générale.

Le rêve de toute sa vie avait été de fonder dans ce pays un couvent de sœurs vouées à l'instruction de la jeunesse. Par ses ressources personnelles et les secours pécuniaires qu'elle reçut de quelques personnes pieuses, elle était parvenue à acheter un vaste emplacement situé au midi de l'église, où elle fit construire une maison destinée à cet usage, aidée par le curé de l'époque.

Des arrangements furent ensuite pris entre cette sœur et la Communauté des Saints-Cœurs. Par cet acte sous seing privé, le 7 octobre 1845, Mademoiselle MODRIN céda sa maison nouvellement construite et non encore achevée à l'intérieur, ainsi que son enclos d'un hectare, avec la charge pour les sœurs de payer ses dettes s'élevant à la somme de 9 à 10 000 francs et de lui payer une rente de 400 francs si elle venait à quitter la communauté, ou bien selon son choix, un capital de 4000 francs. Aussitôt après la signature des conventions, la communauté transféra sa maison mère à Peaugres.

Le couvent se trouve près de l'église, mais pourtant en dehors de l'agglomération. C'est un bâtiment de belles proportions, entouré d'un vaste enclos et précédé d'une cour plantée de tilleuls et de sycomores. Les salles voûtées du rez-de-chaussée, les longs corridors dallés indiquent bien que cet immeuble fut aménagé pour une communauté religieuse.

collège. Les élèves jouissent d'un espace récréatif important et aménagé. La cour de récréation des petits est séparée de la cour des plus grands. Dans un bâtiment préfabriqué situé derrière le préau, 2 salles sont réservées, l'une à la pratique d'activités sportives, rythmiques et psychomotrices, l'autre à la garderie et à diverses réunions.

Les 8 classes que compte l'école sont regroupées dans le bâtiment principal et se répartissent en 3 classes maternelles et 5 classes élémentaires. Les 3 classes maternelles sont installées au rez-de-chaussée du bâtiment et les 5 classes primaires aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveau, soit environ 200 élèves. La petite section de maternelle accueille les enfants de 2 à 4 ans, la moyenne section, les enfants de 4 à 5 ans et la grande section, les enfants de 5 à 6 ans. Dans les 5 classes primaires, les élèves sont répartis par niveau d'apprentissage : il y a une classe de CP, une classe de CE1, une classe de CE2, une classe de CM1 et une classe de CM2.

Pour les classes maternelles, deux assistantes sont présentes matin et après-midi. Ces personnes sont employées par l'O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Ecole).



Un animateur sportif diplômé d'état assure quotidiennement des cours d'éducation physique et sportive aux élèves des classes primaires. Des cours de musique, à l'intention des élèves de la Grande Section de Maternelle et des 5 classes primaires sont assurés par un intervenant spécialisé. Des cours d'anglais sont également dispensés aux élèves des cycles 2 et 3 (de la grande section de maternelle au CM2) à raison d'une séance hebdomadaire.

Depuis novembre 2000, les 5 classes primaires sont équipées chacune de 2 ordinateurs et de logiciels de français, de mathématiques, d'anglais et de culture générale. La classe de CM2 est connectée à internet par l'intermédiaire du SIVU des Inforoutes de l'Ardèche.

Au cours de l'année scolaire, des spectacles, des animations, des conférences, des visites, des sorties, des voyages sont proposés aux enfants :

- spectacle de marionnettes pour les élèves des cycles 1 et 2.
- animation contes avec La Forêt des Contes en Vocance.
- spectacle théâtral.
- visites de musées pour les élèves des cycles 2 et 3.
- sortie au Safari Parc.
- voyages scolaires : en mai 2001, les élèves des cycles 2 et 3 ont passé une journée au centre C.P.T.I.V.A. de Lyon, centre de découverte des nouvelles technologies de communication. Au cours de l'année scolaire 2000-2001, une classe de découverte a été organisée à l'intention des élèves des cours moyens. Ils sont partis à Luc en Diois dans la Drôme du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin 2001 et ont été initiés aux arts du cirque.



Un service de restauration, organisé par la commune, fonctionne chaque jour scolaire. Un service de garderie est à la disposition des familles les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Pour plus de renseignements, Madame la Directrice est à la disposition des familles, sur rendez-vous, pris en téléphonant à l'école au 04 75 34 83 60.



## PRÉSIDENTS DES ASSOCIATIONS DE PEAUGRES

<b>JUDO-CLUB</b>	<b>Thierry NAGENRAUFT</b> La Nohérie 07340 Peaugres	(04 75 67 33 75)	<b>BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE</b>	<b>Guy SERAYET</b> Le Village 07340 Peaugres	(04 75 67 30 60)
<b>TENNIS-CLUB</b>	<b>Stéphane VEYRE</b> Impasse des Grives 07340 Peaugres	(06 70 20 81 11)	<b>COMITÉ DES FÊTES</b>	<b>Denis MELLOT</b> La Nohérie 07340 Peaugres	(04 75 34 81 31)
<b>ACTIVITÉS LOISIRS</b>	<b>Dominique AUDOLLENT</b> La Solitude 07340 Peaugres	(04 75 32 51 55)	<b>F.N.A.C.A.</b>	<b>Henri PERRIER</b> Prés Trouillards 07340 Peaugres	(04 75 34 83 55)
<b>FOOT-BALL CLUB</b>	<b>Jacky DUCHAMP</b> Dorore 07340 Peaugres	(04 75 34 86 72)	<b>THÉÂTRE DES BALADINS</b>	<b>Colette COMBE</b> Le Village 07340 Peaugres	(04 75 34 80 03)
<b>GÉNÉRATION'S DANCE</b>	<b>Joël BERNE</b> Le Bois de Bégut 07340 Peaugres	(04 75 34 81 75)	<b>ASSOCIATION ST MARTIN</b>	<b>Louis COMBE</b> Le Village 07340 Peaugres	(04 75 34 80 03)
<b>O.G.E.C.</b>	<b>Francis DUGAND</b> La Chaux 07340 Peaugres	(04 75 34 82 70)	<b>PEAUGRES ART ET CULTURE</b>	<b>Manuel CLEMENTE</b> Route de la Besse 07340 Peaugres	(04 75 67 31 40)
<b>A.P.E.L.</b>	<b>Valérie SOUSA</b> Les Barres 07340 Peaugres	(04 75 34 83 20)	<b>CLUB DE L'AMITIÉ</b>	<b>André BLACHIER</b> Pont Martinet 07340 Peaugres	(04 75 34 83 35)
<b>AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL</b>	<b>Jeannine CHERPIN</b> Le Village 07430 Colombier-le-Cardinal	(04 75 34 84 16)	<b>AMICALE LAÏQUE (École Publique)</b>	<b>Martine GUILLON</b> Les Barres 07340 Peaugres	(04 75 34 84 67)
<b>A.C.C.A. (Association de Chasse)</b>	<b>Pierre FANGET</b> 07340 Peaugres	(04 75 34 86 21)	<b>DOUBLE DÉTENTE</b>	<b>Romain ACHARD</b> Chemin des Maures 07340 Peaugres	(06 61 78 35 10)
<b>GYM DU TEMPS LIBRE</b>	<b>Odile COSTE</b> Les Gohts 07340 Peaugres	(04 75 32 05 16)	<b>CONSCRITS</b>	<b>Evelyne THOMAS</b> La Palisse 07340 Peaugres	(04 75 34 87 81)
<b>PRÉPARATEURS EN PHARMACIE DU HT VIVARAIS</b>	<b>Patricia DEVISE</b> Impasse de la Chaux 07340 Peaugres	(04 75 34 88 13)	<b>GROUPE FOLKLORIQUE</b>	<b>Louis COMBE</b> Le Village 07340 Peaugres	(04 75 34 80 03)
			<b>KUNG-FU</b>	<b>Jean-Marc GUILLON</b> Les Barres 07340 Peaugres	(04 75 34 84 67)

## OCCUPATION MAISON DU TEMPS LIBRE 2001/2002

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
20h00 à 21h00 GYM	8h30 à 9h30 GYM  19h00 à 21h00 PING PONG	14h00 à 19h00 Club de l'Amitié  13h30 à 20h00 JUDO  20h00 à 21h30 YOGA	16h45 à 18h45 Génération's Dance  18h00 à 21h00 KUNG-FU  20h45 à 22h15 Génération's Dance (tous les 15 jours)	15h15 à 16h15 GYM  16h45 à 17h30 GYM enfants  17h30 à 20h30 JUDO  20h45 à 22h45 Génération's Dance (tous les 15 jours)

## LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Dimanche 9 décembre 2001 : journée mémorable pour notre village. Le matin, le comité des fêtes nous convie à déguster le boudin au

profit du Téléthon. "Los Eclips Dancares" y faisaient claquer leurs sabots puis l'animation se déplaçait à la Maison du Temps Libre où avait lieu le forum des associations marquant les 100 ans de la loi 1901. Panneaux, expositions, ateliers, démonstrations faisaient connaître tout ce qui fait la richesse de notre village, ce qui lui donne une âme, à savoir la vie associative. Echanges, rencontres, joie de se retrouver !

Bravo et merci à tous ceux qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour le plaisir de tous...



## COMITÉ DES FÊTES

**Mobilisez-vous pour le Festival des Vieux Métiers**

Une nouvelle fois, ce printemps, des vieux métiers de toute la France revivront, le temps d'un week-end, au cœur du village de Peaugres. Plus de deux cents métiers oubliés ont déjà été présentés lors des éditions passées, et le succès populaire de cette fête d'envergure a poussé Denis Mellot et ses hommes à reprendre une fois encore la même recette. Après la force basque puis la fonte d'une cloche en direct, l'attraction phare 2002 viendra de la capitale... car nous avons le plaisir d'accueillir... les Artisans de la garde Républicaine : maréchaux ferrants, armurier, sellier, la fabrication d'une Borie, d'un four à chaux et bien d'autres nouveautés.

Comme tous les deux ans, le Comité des Fêtes a besoin de plus de cent cinquante volontaires, samedi 25 et dimanche 26 mai, pour accueillir les milliers de visiteurs attendus. Merci de vous faire connaître... et de préparer votre habit d'hier.

Aucun candidat ne s'étant déclaré, Denis Mellot a accepté de garder un temps encore la présidence en

2001 et 2002, bien épaulé par un responsable de chacune des grosses organisations.

Pêle-mêle en 2001, le Comité a accueilli un spectacle des Mange-Cailloux, puis en Novembre, Piccolo Mâ, avec Fred Radix.

Le concours de pétanque en souvenir de Jean-Louis Chataigner s'est déroulé pour la première fois en semi-nocturne. L'équipe des vieux métiers a pris part au spectacle Son et Lumière de Saint-Désirat, au cœur du vignoble. Galop avec les Loups a séduit par l'originalité de son parcours. La tradition du fougot a été maintenue en 2001, et même en 2002 avec le concours des deux écoles. L'illumination du village et du clocher est aussi à mettre à l'actif du Comité des Fêtes, soutenu par la commune. La matinée boudin a permis de verser 1465 € au Téléthon.

Le Comité des Fêtes, qui fêtera bientôt ses vingt ans, ouvre les bras à tous ceux qui ont des idées et de l'énergie pour animer Peaugres. Que serait notre village s'il n'y avait jamais d'occasion de se retrouver, de faire la fête ?

**Composition du bureau :**

**Président :** Denis MELLOTT

**Vice-Président (responsable sonorisation et illuminations) :** Laurent BARBIN

**Vice-Président (responsable challenge de pétanque) :** Jean-Luc CHOMEL

**Vice-Président (responsable jumelage avec l'Italie) :** Louis COMBE

**Vice-Présidente (responsable des costumes et de l'animation culturelle) :** Nathalie GODARD

**Vice-Président (responsable course et marche) :** Yves RIVORY

**Secrétaire :** Florence BARBIN

**Secrétaire adjointe :**

Nathalie BADEL

**Trésorier :** René VIAL

**Trésorier adjoint :** Christian CROS

**Membres :** Pierre BARGUES, Christophe BERTOIS, Alexandre BRIAS, Emmanuel BRIAS, André COSTE, Guy DESPINASSE, Joël DESSEUX, Gilles FAURIAT, Joël GAUTHIER, Victor GOMES, Bertrand MOLARD, Charly MOKTARI, Pascal MULOT, Bruno PILI, Louis REYNAUD, Liliane SAADI, Louis VEYRE (*responsable du matériel*)

## PRÉPARATEURS HAUT VIVARAIS

**Association des Préparateurs et Employés en Pharmacie du Haut-Vivarais**

Créée officiellement en 1983 (loi 1901), l'association a vu le jour quelques années auparavant, à l'initiative d'un groupe de préparateurs et préparatrices nouvellement diplômés et qui s'était rendu compte de l'isolement ressenti par les employés en pharmacie derrière leur comptoir.

Désireux de créer un lien de travail et de loisirs, ils ont décidé d'officialiser cette association avec pour but : "ORGANISER LE RECYCLAGE PROFESSIONNEL ET FAVORISER UNE AIDE PRATIQUE AUX APPRENTIS ET EMPLOYÉS EN PHARMACIE".

L'association, dont le siège social a été transféré à Peaugres lors de la dernière Assemblée Générale, compte aujourd'hui plus de 80 adhérents, répartis sur Annonay et ses alentours, la Vallée du Rhône, la Loire, ... et la participation aux diverses activités est très active. Les soirées de formation, (environ

une par trimestre), sont organisées avec des médecins, des pharmaciens, des laboratoires, sur des thèmes très variés : tabagisme, allergies, prothèse de hanche, diabète, maladies cardio vasculaires, ostéoporose, SIDA, ...

Journées botaniques et mycologiques en pleine nature, font aussi partie de la formation continue, ainsi que les visites de laboratoires : MERIEUX, BOIRON, VICHY, AVENE, ...

Avant les examens (CAP/MC/BP) qui se déroulent à Valence en juin, les futurs candidats et candidates participent à des soirées de révision très appréciées pour parfaire leurs connaissances.

Les loisirs sont indispensables pour conserver une ambiance des plus amicales ; voyages en Camargue, à Anduze, le Mastrou, le ski, les repas dansants, la galette des rois, rassemblent toujours de nombreux participants.

Très dynamique, cette association a participé au Festival des Vieux Métiers à Peaugres et la pharmacie

ancienne magnifiquement reconstituée par Patricia a connu un énorme succès avec la fabrication "primitive" des suppositoires, des pilules, des cachets, la mini plantation de coton et le Vin de Quinquina...

Et il était normal que cette association soit présente au Forum des Associations.

**Composition du bureau :**

**Présidente :** Patricia DEVISE  
impasse de la Chaux  
04 75 34 88 13

**Secrétaire :** André BOURRET  
04 75 32 28 93

**Trésorier :** Jean-Jacques PRAY  
04 75 32 06 61



## CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié a pour but de promouvoir un rapprochement entre les personnes retraitées ou pré-retraitées, afin de rompre la solitude et l'isolement. Il reste toujours aussi dynamique avec un effectif stable et beaucoup d'animation, le mercredi jeu de pétanque et de coinche.

Cette année, nous avons fait un voyage à la Mure où nous avons sillonné, avec le petit train, les vallées escarpées de ce beau paysage. L'après-midi, nous nous sommes rendus à la Salette où nous avons passé un agréable moment. Entre autre, nous avons fait deux sorties dans les environs (Mallevall et Montfaucon) et sans oublier notre traditionnel repas de fin

d'année.

Les lundis, nous avons notre randonnée hebdomadaire pour les mordus de la marche dont le nombre ne fait que croître.



Composition du bureau :

**Président** : André BLACHIER

**Vice-président** : Roger MITTOU

**Secrétaire** :

Jacqueline CHAMPELOVIER

**Trésorier** : Jean VIAL

## L'ASSOCIATION SAINT MARTIN

Cette association possède plusieurs immeubles, qu'elle met à la disposition des habitants de Peaugres, pour des œuvres sociales, éducatives, culturelles et cultuelles :

- l'ancienne école privée de garçons où est installée l'Association Double Détente.
- la salle Saint Jacques utilisée par

la paroisse (catéchèse, réunions, ...), le groupe de théâtre et les associations. Cette salle peut également être "prêtée" pour des événements familiaux tels que apéritifs, rencontres, ... mais en aucun cas pour un mariage ou un repas.

Composition du bureau :

Père Charles BRUNIÈRE, membre de droit

**Président** : Louis COMBE

**Vice-Président** : Albert BADEL

**Trésorier** : Gérard SASSOLAS

**Trésorier Adjoint** : J.-Luc CHOMEL

**Secrétaire** : Louis REYNAUD

**Secrétaire Adjoint** : Jacky RANDON

## GROUPE FOLKLORIQUE

### "Los Eclòps Dancares"

«Les sabots qui dansent»

Depuis un an, notre groupe a grandi et s'est enrichi de nouveaux danseurs et danseuses. Encore un grand merci



à Monsieur Lucien Courbon qui nous a bien aidé à nos débuts. Il nous laisse maintenant voler de nos propres ailes, mais nous avons encore beaucoup à apprendre et pour cela, nous bénéficions de Maria Schmitt qui, avec dynamisme et compétence, nous aide à améliorer nos premiers pas.

Les portes sont toujours ouvertes au recrutement et les adeptes seront les bienvenus.

Nous remercions la mairie pour la subvention qu'elle nous a allouée, ce qui nous a permis de financer une partie de nos costumes. N'oublions pas de remercier Daniel Pirat et Gérard Sassolas, nos deux fidèles accordéonistes qui par leurs «Flon-Flon» savent nous entraîner joyeusement tous les mercredis sur des pas de polka.

Notre groupe s'est manifesté :

- à Vernioz,
- à l'Etrat,
- à la soirée de la Bibliothèque,
- lors de l'inauguration de la route de Praclos,
- pour le Forum des Associations,
- pour le Téléthon à Félines.

Les répétitions ont lieu le mercredi soir de 19h30 à 21h00.

## DOUBLE DÉTENTE

L'association Double Détente à ce jour comprend 41 jeunes qui se retrouvent, discutent et se détendent ensemble à la salle. Des jeux sont mis à disposition (un billard ; un baby-foot, ainsi que plusieurs jeux vidéos). Une carte adhérente est proposée à tous les membres

pour la somme de 6,10 Euros. L'âge minimum est 14 ans dans l'année. Vous êtes tous les bienvenus ! Alors venez nombreux !

**Le Bureau :**

**Président :** Romain ACHARD

**Vice-président :** Yannick MOURZELAS

**Trésorier :** Frédéric BETHON

**Trésorier adjoint :** Arnaud ZIMNY

**Secrétaire :** Loïc DANAYROLLE

**Secrétaire Adjoint :** Cédric PECOUL

L'Association  
Double Détente

## ACTIVITÉS - LOISIRS

**Présidente :** Dominique AUDOLLENT  
04 75 32 51 55

**Trésorière :** Jacqueline CHOMEL  
04 75 67 32 85

L'association a pour but de proposer des activités diverses essentiellement aux enfants de Peaugres et des communes voisines. En dehors de ses réalisations habituelles, elle reste ouverte à toute proposition d'activité nouvelle qui correspondrait à un besoin sous une double condition :

- Des bénévoles pour l'organiser
- Et suffisamment d'enfants pour que l'activité s'auto-finance et que le coût par enfant reste accessible à tous.

## Centre aéré

**Josiane Aouragh - 04 75 67 34 68**

Le centre de loisirs a fonctionné seulement en juillet, le manque d'inscriptions ayant contraint l'association à ne pas ouvrir le centre

en août.

L'effectif a varié selon les semaines et même les jours. En effet, de manière à «coller» le plus possible aux besoins des parents nous avons fait l'essai des inscriptions, non seulement à la semaine, comme d'habitude, mais aussi à la journée. L'expérience, malgré les difficultés inhérentes à ce genre d'organisation (notamment le nombre d'animatrices nécessaire et suffisant !) semble avoir répondu aux attentes des parents.

A suivre...

## Piscine

**Odile Coste - 04 75 32 05 16**

**Noëlle Sassolas - 04 75 67 31 61**

**Véronique Garnier - 04 75 67 30 94**

L'activité piscine fonctionne régulièrement. Les enfants sont pris en charge par l'association à l'abri-bus jusqu'au retour du car. Ils sont accueillis par des bénévoles de l'association toujours aidés de deux parents. Les enfants bénéficient de 45



minutes de cours avec des maîtres nageurs dont 10 minutes de jeu. Les cours suivent le cadre de l'année scolaire.

## Yoga

Un groupe d'une trentaine d'adultes, hommes et femmes, suivent des cours d'une heure trente tous les mercredis soirs sous la direction de Cécile Baudry - 04 75 34 56 50.

## Baby-sitting

**Simone Brondel - 04 75 34 56 50**

*Vous avez un problème de garde d'enfants ?*

Nous tenons à votre disposition une liste de jeunes intéressés pour faire du baby-sitting.

## Ping-pong

**Philippe Gouyet**

Tous les mardis soir de 19h à 21h à la Maison du Temps Libre.



## F.N.A.C.A PEAUGRES - BOGY - COLOMBIER LE C.

Rien de bien nouveau au sein du comité ; malgré le vieillissement des membres, même un décès, notre effectif reste le même grâce à un nouvel arrivant de Bogy.

Nos activités sont toujours les mêmes :

- 19 mars : fin de la guerre d'Algérie.

- 11 novembre : commémoration armistice 14-18.

En décembre 2001, nous avons participé au Forum des Associations organisé par le Conseil Municipal à la Maison du Temps Libre à Peaugres.

Un groupe participera au festival des vieux métiers avec une animation nouvelle.

Nous rappelons à ceux qui arrivent

à l'âge de 65 ans que les demandes de retraite doivent parvenir à un des membres ci-dessous. Nous remercions la municipalité pour son aide morale et financière.

Pour tous renseignements :

H. PERRIER 04 75 34 83 55

M. BADEL 04 75 34 84 94

L. ALLÉON 04 75 34 86 66

Le Bureau



### PEAUGRES (Ardèche)

Dimanche 23 mars 1975 a eu lieu la remise officielle du drapeau au comité intercommunal de Bogy, Colombier le Cardinal, Peaugres.

C'est M. Louis GARNIER, maire de cette dernière commune qui a remis le drapeau au Président Louis ALLÉON devant la population réunie. Le président le confiait immédiatement au porte-drapeau, Maurice BONNET, titulaire de la Médaille de bronze de la valeur militaire.

Parmi les nombreux participants, on notait la présence des maires de Bogy et Peaugres, celui de Colombier étant excusé, du capitaine PERNEY et M. Louis PERRIER, officiers de la légion d'honneur à titre militaire, des membres des conseils municipaux, des représentants des anciens combattants des guerres 14/18 et 39/45, du vice-président départemental de la FNACA.

Après le dépôt de gerbe, le président ALLÉON rappelle le souvenir de 30 000 camarades tombés en A.F.N. et invite à une minute de silence.

Un vin d'honneur, offert par la municipalité, réunissait à la mairie tous les anciens combattants et personnalités.

Avant la cérémonie officielle, les membres du comité avait tenu à aller s'incliner sur la tombe de Jean PLEYNET, mort en Algérie.

## XAVIER BONNET

**RÉNOVATION  
MAÇONNERIE  
CHARPENTE**



Le Chatelet - 07340 Félines

Tél./Fax 04 75 34 80 08



## GROUPAMA SUD

**ASSURANCES**

D. ALLEON - V. COMBE

*Assurances toutes professions*

Les Peupliers - 07430 DAVÉZIEUX

Tél. 04 75 33 30 38 - Fax : 04 75 32 47 09

Entreprise régie par le code des assurances

## RHONATEC

Rhône Alpes Technique

**Montage et maintenance industrielle  
Transfert et déménagement d'usine  
Installation clé en main  
Rhône Alpes - France - Export**

Tél. 04.75.67.34.77 - Fax 04.75.67.34.78 - La Besse - 07340 PEAUGRES  
Exploitation : Site de Grosberty - 07100 ANNONAY



## LAPIZE DE SALLÉE AUTOMATISMES

VENTE & INSTALLATIONS D'AUTOMATISMES  
POUR PORTAILS, PORTES DE GARAGE...

Z.I. de Marenton - 07104 ANNONAY - Tél. : 04.75.69.22.00



## LE PANIER DU MARAICHER



**Producteur de légumes frais  
PERRIER Emmanuel - PEAUGRES**

**04 75 32 50 05**

Ouvert vendredi toute la journée

## FOOTBALL CLUB FÉLINES/SAINT-CYR/PEAUGRES

**Bureau pour la saison 2001-2002****Présidents :** directoire à 5 têtes :

Jacky DUCHAMP  
Bruno DUCHAMP  
Michel FILLATRAUD  
Gilles GOIN  
Françoise OTTIN

**Trésorier :** Françoise OTTIN**Adjoint :** Elodie CROZET**Secrétaire :** Gilles GOIN**Adjoint :** Sandra CHOPARD**Objet de l'association**

Association sportive à but non lucratif. La pratique du football amateur, au féminin et au masculin.

**Manifestations à venir**

Concours de pétanque : vendredi 31 mai au stade de Peaugres.  
Tournoi de début de saison en août.

**Message à faire passer**

L'esprit de village est synonyme de convivialité... et c'est celui-ci que le Football Club Félines Saint-Cyr Peaugres souhaite véhiculer au travers du comportement de ses joueuses et joueurs, de ses éducatrices et éducateurs, et de ses supporters. Le verbe jouer au football doit se conjuguer à la forme la plus simple qu'il soit. Il met filles et garçons sur un même pied d'égalité. S'amuser et donner le meilleur de soi, perdre ou gagner, le principal

étant d'avoir participé.

**Historique**

1955, l'association née est nommée F.C. Saint-Cyr, avec comme président fondateur Pierre Goin. L'effectif se constitue au fil du temps, comptant uniquement des adultes jusqu'en 1970 où se créent



les premières équipes jeunes.

Le village de Saint-Cyr se voit lié pour longtemps à celui de Félines le 21 juin 1974, pour un club qui devient le F.C. Félines Saint-Cyr. Et l'année suivante est inauguré le nouveau stade de Félines.

1978, autre date qui change la vie de l'association : voit le jour une Section Féminine. Tout comme les masculins, elle est d'abord composée uniquement de joueuses

adultes. Mais le temps et le travail fournis, afin de faire découvrir et reconnaître ce nouveau football, amènent enfin des jeunes filles à la pratique (1985, première équipe benjamine).

Les marques étant prises tant pour les filles que pour les garçons, ils peuvent de tout cœur s'adonner à

leur passion. Ceci entraînant cela, on parvient à obtenir des récompenses qui restent dans les mémoires : 1983, premier titre de championnes Drôme-Ardèche pour les Féminines adultes. Une année s'écoule et les Seniors sont champions Drôme-Ardèche. 1988, les Féminines adultes atteignent le niveau régional. Les équipes jeunes se font aussi remarquer : les benjamines de la saison 1990-1991 remportent la Coupe Drôme-Ardèche ; l'année

suivante, les poussins participent à la finale régionale de la Coupe Nationale. La saison 1995-1996, les Féminines premières accèdent en National 1 B, s'y maintiennent quatre années consécutives et s'offrent un an en National 1 A.

Aujourd'hui, le Football Club Félines Saint-Cyr Peaugres revendique ses origines et s'en porte garant lors de chaque rencontre et face à chaque adversaire.

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

**CHARADE**

*Mon premier peut être tonique ou aquatique.*

*Quand je sors de mon premier, je suis complètement "mon deuxième" mais tellement détendue !*

*Associé au tac dans la fuite inexorable du temps, c'est mon troisième.*

*Mon quatrième se fait en montgolfière ou au-dessus d'un nid de coucou.*

*Pronom personnel ou indéfini, c'est mon cinquième.*

*Qui n'a pas rêvé de faire un jour le tour de mon sixième ?*

*Venez nous rejoindre à mon tout pour être bien dans votre corps... et bien dans votre tête.*

C'est le lundi de 20h à 21h, le mardi de 8h30 à 9h30 et le vendredi de 15h15 à 16h15.

Pour les enfants à partir de 5 ans, c'est le vendredi à 16h45.

Gym - nase - tic  
vol - on - terre  
Gymnastique Volontaire



Le bureau est ainsi composé :

**Présidente :** Odile COSTE  
04 75 32 05 16

**Secrétaire :** Marie-Jo BADEL  
04 75 34 82 57

**Trésorière :** Geneviève ROZIER  
04 75 34 80 06

**Animatrice :**  
Simone SOUVIGNET (Bourg-Argental)

## TENNIS CLUB

Après une période assez difficile, durant laquelle l'avenir du tennis club était en péril, un nouveau bureau s'est formé afin de relancer le travail de ses prédécesseurs.

Il est constitué :

- **d'un président** : Stéphane VEYRE
- **d'une secrétaire** : Nadine DELORME
- **d'un trésorier** : Pierric CHIROL
- **d'un responsable adhésion FFT** : Daniel PIRAT.

Un clin d'œil d'ailleurs à Daniel Pirat qui reste, seul, fidèle au poste depuis plusieurs années déjà... Notre grande préoccupation reste, aujourd'hui, les enfants, avec

l'école de tennis composée de 11 enfants répartis en deux groupes et encadrés par Frédéric Vincenot (breveté d'état) chaque vendredi :

- 4 débutantes de 17h30 à 18h30 (bravo, les filles !!!),
- 7 joueurs en perfectionnement de 18h30 à 19h30.

De plus, afin de faire découvrir ce sport, un stage d'initiation va être mis en place pour les enfants des classes de CP à CM2 des deux écoles, celui-ci aura lieu du 15 au 19 avril prochain.

Il est également possible qu'un stage adulte découverte du tennis soit organisé.

**«Un nouveau bureau = De nouveaux courts»**

Il est vrai que rien n'est éternel, c'est pour cela que nous avons commencé par remplacer le système d'ouverture de nos courts par du neuf, puis nous les avons traités contre la mousse ; en bref, nous leur faisons subir un vrai «lifting» (rénovation des grillages, chaises, murs, etc...) pour le confort de tous afin de redonner le goût de jouer au tennis.

**«Nouveau départ = Nouvelle équipe»**

## GÉNÉRATION'S DANCE

Et bien dansez maintenant !!!

La saison 2001-2002 est marquée par la mise en place et le succès d'un cours pour les 18-25 ans.

Rock, tango, tcha-tcha, valse, paso doble sont au programme pour les adultes ; chorégraphies modernes et country musique pour les plus jeunes.

Les cours sont animés par Jean-Luc Pollina. Venez rejoindre le cours qui vous convient :

- les jeudis de 16h45 à 17h45 pour les enfants et de 17h45 à 18h45 pour les ados.

ATTENTION : pas de cours pendant les vacances scolaires.

- un jeudi sur deux à 20h45 pour les adultes (1<sup>er</sup> niveau).
- un vendredi sur deux de 20h45 à 21h45 pour les adultes (2<sup>ème</sup> niveau) suivi du cours des 18-25 ans de 21h45 à 22h45.

La saison débute en octobre. D'ici là et pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- M<sup>me</sup> COURBON Véronique au 04 75 67 31 44.

- M<sup>me</sup> DAMON Christine au 04 75 67 30 04.

**Composition du bureau à ce jour :**

- Président** : BERNE Joël
- Secrétaire** : DAMON Christine
- Trésorière** : MICHEL Joëlle
- Membre** : COURBON Véronique.





Z.A. la Boissonnette  
07340 Peaugres

**alpha**  
de la Création à la Réalisation

- studio de création
- impression numérique
- impression offset
- façonnage

Tél. 0 475 670 153 - Fax 0 475 678 841

[www.alpha-imprimerie.fr](http://www.alpha-imprimerie.fr)

## PING-PONG

Venez découvrir le ping-pong, nouvelle association sportive à Peaugres. Placée sous couvert d'Activités-Loisirs, les cours sont assurés par M. GOUYET Philippe à la Maison du Temps Libre et se déroulent tous les mardis de 19h à 21h.

Sport d'habileté, d'adresse, de réflexe. A découvrir.



## GALOP AVEC LES LOUPS

## Le pari de l'insolite

Et de douze ! Par un temps glacial le 11 novembre dernier, quelques 550 coureurs à pied ont affronté le vent glacé du nord, au départ du terrain de sport de Peaugres.

Laurent Emiot a dû attendre les derniers mètres pour coiffer Nicolas Pasquion et le duathlète pélussinois Christian Cazorla. Ils furent 360 à s'aligner dans cette course de 12 km qui passe au pied des clochers de Peaugres, Bogy et Colombier-le-Cardinal, mais surtout traverse le château des Célestins par un couloir intérieur, puis visite le parc à pied du Safari.

A cause du froid mais surtout parce que les sports collectifs ne respectaient pas le dimanche férié du 11 novembre, la participation 2001 fut la plus faible de ces dernières années. En revanche, la Peaugrette

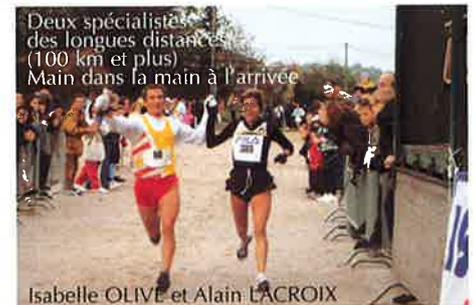
nouvelle formule ravit les participants. A-t-on souvent l'occasion de grimper des escaliers sous le feu des appareils photo pour entrer dans un château vieux de plusieurs siècles, avant de contempler la façade en reprenant des forces au ravitaillement ? Cotoie-t-on souvent des tigres, lions, panthères des neiges et autres loups ou kangourous dans les courses à pied françaises ?



Image insolite : quand les fauves deviennent spectateur

Le Comité des Fêtes, et plus particulièrement pour cette organisation Guy Despinasse, Pascale Combe, Joël Gauthier, Charly Moktari, Daniel Pirat, Victor Gomes et

Yves Rivory, entend exploiter cette carte de l'insolite pour perpétuer cette journée sportive à Peaugres, que soutient la municipalité. Le Comité des Fêtes reconduira aussi, le premier dimanche de novembre, une marche-découverte au départ de Peaugres. Sous un soleil éclatant, plus de 500 marcheurs ont apprécié les sentiers sortis de l'oubli par Jean Grange, dans le Fayet. Le bénéfice cumulé des deux organisations approchera les 20 000Fr pour 2001. Comme c'est le sel de cette organisation



Deux spécialistes des longues distances (100 km et plus) Main dans la main à l'arrivée

Isabelle OLIVE et Alain LACROIX

depuis douze ans, cet argent sera versé aux écoles de Peaugres, Bogy, Colombier et Savas, mais aussi aux associations de Peaugres qui incitent les enfants à faire du sport. Car la télé nous fait trop oublier que l'activité physique régulière est le meilleur gage de santé, que les Peaugrois ont la nature à portée de basket.

Gardien des cordons de la bourse, Christian Cros demande une fois encore à toutes les écoles et associations percevant une aide de lui faire parvenir un justificatif de la dépense ainsi faite, qui doit aller dans le sens de la promotion de la pratique sportive.



On termine au sprint avec l'encouragement des parents

Merci aux 150 bénévoles qui ont, malgré le froid, permis d'accueillir les coureurs avec attention.



Christelle GEX grimpe les escaliers du château avec le sourire

## Classement 12 km (360 partants)

1- Laurent Emiot (Davézieux), 2- Nicolas Pasquion (EVA 07) à 4" 3- Christian Cazorla (EACR) à 9", 4- Nicolas Béranger (EACR) à 1'17"... 15- Jean-Claude Deloche (Paugres) à 5'03"... 26- Philippe Manas... 70- Christophe Fogeron (Félines)... 78- Maurice Bouvard... 115- Michel Grenier... 130- Rémi Deygas... 158- Alain Pays... 169- Michel Clément... 200- Pierre Combe... 228- Michel Cortès... 231- Pierre Cotte... 237- Chantal Jaillon... 239- Louis Meyrand... 245- Brice Buffa... 246- Christian Cros... 254- Françoise Gex... 260- Chrystelle Gex... 269- Alain Ravinel... 279- Danielle Beigné... 285- Antoine Pérréol... 301- Jacques Peyrache... 309- Béatrice Combe... 324- Christian Beigné... 328- Pascale Combe, 329- Bertrand Molard, 330- Odile Tavenard... 340- Chantal Garnier... 343- Sylvie Fauriat

## Classement 3 km (80 classés)

1- Rudy Venouil (Valence), 2- Adrien Hoibian (Annonay)... 18- Jonathan Bonnet... 20- Pierre-Yves Thomas... 24- Antoine Meyrand, 25- Pierre-Jean Chirol, 26- Pierre-Etienne You... 30- Paul Epitalon... 36- Justine Manas, 37- Anthony Oliivi... 51- Fabien Nury... 57- Sandra Garnier... 64- Vanessa Manas... 66- Jordan Fournier, 67- Jennifer Garnier... 71- Cynthia Garnier... 76- Mylène Furminieux... 79- Elodie André

## Classement 1,6 km (51 classés)

1- Clément Garnier (Sablons), 2- Hector Valencony (Félines)... 8- Romuald Manas... 10- Sylvain Besset... 16- Yoan Gagnaire... 24- Laurie Nury... 27- Marie Epitalon, 28- Marie-Anne You, 29- Sarah Devise... 31- Florian Vallet, 32- Rayane Kadoun, 33- Marie Chalton, 34- Alexandra Furminieux... 40- Célia Kadoun... 43- Romain Schiavon... 48- Fanny André

## JUDO-CLUB PEaugROIS

Avec une légère hausse des effectifs cette saison, le club se porte bien. Après un bon départ des minimes en compétitions régionales, plusieurs performances :

- Cédric BESSET termine sur la deuxième marche du podium à Estrablin, 3<sup>ème</sup> aux championnats départementaux 2<sup>ème</sup> division à Saint-Etienne.
- En poussins,
  - 2 médailles d'or au tournoi d'Estrablin pour Eddy NAGENRAUFT et Quentin GARNIER.
  - 1 médaille de bronze pour Bastien CHIFFE.

Le Club Peaugrois termine au classement d'Estrablin 8<sup>ème</sup> sur 34 clubs inscrits.

Bravo à nos champions en herbe, la relève est en marche.

Nous attendons les compétiteurs en "benjamins", qui espérons prendront le relais pour faire briller les

couleurs de Peaugres.

Merci à Carole qui a pris en charge le club pour la deuxième saison, qui sait motiver et accompagner nos judokas dans leurs déplacements, afin de revenir avec d'excellents résultats.

**Composition du bureau :**

**Président :** Thierry NAGENRAUFT

**Secrétaire :** M<sup>me</sup> DE NOTER

**Trésorier :** Martin PAYS



## A.C.C.A.

### Association de Chasse Communale Agréée

Cette année 2002 est le tournant de la chasse. La loi chasse est mise en application : septembre 2001, modification de validation des permis ; novembre 2001, changement des statuts fédération. Que nous réservera cette année 2002 ?

Notre participation au Forum des Associations a permis de montrer des gibiers et des nuisibles naturalisés ainsi que nos modes de chasse, répondre aux questions posées par des visiteurs intéressés par la chasse ou non. Ces manifestations permettent d'échanger des idées avec d'autres amateurs de la nature et de mieux se comprendre.

Pour maintenir l'équilibre cynégétique, nous effectuons des battues et comme chaque année, nous organisons en coordination avec l'A.C.C.A. de Bogy et la participation de M. Bergeron, une journée de régulation du renard. Le temps n'était pas de la partie mais les

chasseurs en nombre étaient au rendez-vous, et quelques renards ont pu être tirés. Nous avons clôturé la matinée par un repas et nous espérons bien renouveler ce type de journée pour resserrer les liens avec l'A.C.C.A. de Bogy et même élargir avec des A.C.C.A. voisines.

Pour la nouvelle saison de chasse, lièvres et perdreaux sont au beau fixe, malheureusement le lapin manque toujours. Nous avons constaté en 2001, un manque de chevreuil sur la commune. La maladie, la reproduction, les prélèvements, le dérangement et le changement de comportement en sont les causes mais nous espérons bien une hausse des effectifs pour la saison 2002.

Enfin, je remercie Monsieur Serayet, président sortant en 2001 pour son travail et sa bonne humeur au sein de l'association pendant les années de mandat effectuées ; ainsi que ceux qui

consacrent leur temps soit dans le bureau, soit les bénévoles qui ont permis le bon déroulement de la saison 2001-2002.

Je remercie les agriculteurs pour leur collaboration et leur compréhension.

Amis chasseurs, je vous souhaite une bonne ouverture 2002.

**Composition du bureau :**

**Président :**

Pierre FANGET - 04 75 34 86 21

**Vice-Président :**

Louis REYNAUD - 04 75 34 86 80

**Secrétaire :**

Gérard SASSOLAS - 04 75 67 31 61

**Secrétaire Adjoint :** Eric GARNIER

**Trésorier :** Richard SERRANO

**Trésorier Adjoint :** Claude CROZET

**Membres :** Jacques VEQUAUD

Joël MONTABONNET

Philippe BLACHIER

**Membres non-chasseurs :**

Patrice BOUDIN

Jean-Marc GUION

Michel SEIVE



Départ battue au regard avec M. Bergeron



Journée Forum des Associations

## PEAUGRES ART ET CULTURE



Cette année, deux nouvelles personnes ont rejoint l'équipe. L'association "Peaugres Art et Culture" propose une fois par an une exposition à thème à l'intérieur de la Maison du Temps Libre et une animation à l'extérieur. Pour la deuxième année, un vide

grenier est organisé à Peaugres. Les habitants de la commune pourront vendre ce qui ne leur est plus utile, mais aussi rendre service à d'autres. Il se déroulera aux abords de la Maison du Temps Libre, le dimanche 28 avril de 9 heures à 17 heures. Un bulletin d'inscription sera disponible dans les commerces du village, à la Bibliothèque et à la Mairie.

Avec l'aide de la municipalité, "Art et Culture" essaie de mettre en place un atelier d'activités artistiques, pour chaque période de vacances. Cette activité a pour but d'être accessible à toutes les personnes.

En février, l'activité " Décopatch ", un procédé qui permet de décorer tous les supports rigides (polystyrène-

ne, bois, métal, carton, plastique, verre...) a réuni une dizaine de personnes, le samedi après-midi, au premier étage de la mairie.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, contactez les responsables de l'association. Votre présence et vos idées seront les bienvenues...



## BIBLIOTHÈQUE : LE CLOS DU LECTEUR



Entre le 1<sup>er</sup> octobre 2000 et le 30 septembre 2001, 8590 livres ont été empruntés par les lecteurs de la bibliothèque communale soit une augmentation de plus de 10 % par rapport à l'année précédente. Le nombre de familles adhérentes a également augmenté. On compte à ce jour 115 familles inscrites ce qui représente plus de 500 personnes.

La collaboration avec la B.D.P. (Bibliothèque Départementale de Prêt) de l'Ardèche (depuis 1988) et l'achat régulier de livres par la bibliothèque (163 en 2001) permettent aux lecteurs de trouver un choix varié et intéressant.

A chaque passage du bibliobus (une fois par trimestre), environ 1200 livres sont renouvelés. " Le Clos du Lecteur " est également abonné à 14 revues. Si toutefois, vous souhaitez des ouvrages qui ne sont pas sur les rayonnages, n'hésitez pas à les demander. Rappelons à cet effet, l'existence du cahier " réservations " où les lec-

teurs sont invités à noter les références des ouvrages qu'ils souhaiteraient lire.

La bibliothèque, c'est une vitrine à thèmes renouvelée régulièrement... Un petit coin de dépaysement au cœur du village...

La bibliothèque, c'est des animations culturelles, proposées gratuites aux habitants de la commune. En octobre, c'est l'opération " Lire en Fête " avec une soirée le samedi 19 octobre à la Maison du Temps Libre.

La bibliothèque de Peaugres, c'est une équipe de quinze bénévoles complétée par quelques jeunes qui tout au long de l'année assurent, chaque semaine, près de cinq heures d'ouverture au public auxquelles il faut ajouter les permanences pour les écoles, les réunions de travail et les opérations spéciales organisées tout au long de l'année.

La bibliothèque de Peaugres, c'est une association dynamique, qui ne manque pas de projets mais qui manque de plus en plus d'espace...



La demande de changer de lieu pour bénéficier davantage de place a été faite à la municipalité qui étudie les solutions qui seront le mieux adaptées.

L'installation dans un nouveau local permettra, sans aucun doute, de promouvoir davantage la lecture et de satisfaire au mieux les lecteurs.

### Le clos du lecteur : mode d'emploi

**Cotisation** : Elle est familiale, annuelle et modeste (9 €).

**Prêt** : Chaque membre de la famille peut emprunter trois livres.

**Durée** : Trois semaines.

### Horaires d'ouverture :

Lundi de 18 h à 19 h

Mercredi de 14 h à 15 h

Samedi de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h

**Adresse** : rue centrale face au centre commercial " Les chanterelles "

### Composition du bureau :

**Président** : Guy SERAYET

**Vice-Présidente** : Liliane PIRAT

**Secrétaire** : Nicole RANDON

**Trésorière** : Christiane JURDIC

**Membres** : Josiane AOURAGH, Henriette BERT, Monique CAILLET, Angélique COMBE, Odile DECHAVANNE, Marie-Chantal FANGET, Dominique MARON, Jeannine MIO-LON, Joëlle NAGENRAUFT, Odile TAVENARD et Josette TORRESIN sans oublier Fanny ANDRE, Elodie ANDRE et Anne-Laure PERRIER qui ont rejoint l'équipe cette année.

## THÉÂTRE DES BALADINS

Comme chaque année depuis 18 ans, les baladins se sont retrouvés un soir par semaine jusqu'à Noël et deux soirs ensuite afin d'être prêts pour vous présenter leur répertoire 2001-2002.

Ils avaient mis en scène, **Un ménage en or** de Jean Valmy et Marc Cab, et **Le mariage du gamin** de Jacques Thareau.



Ils se sont manifestés 5 fois à la salle Saint Jacques et l'équipe remercie le public toujours fidèle et nombreux venu les encourager par leurs applaudissements. Grâce à votre présence, un don est fait à une association.

Cinq nouvelles recrues ont fait leurs premiers pas sur les planches, dont trois hommes ce qui, pour la troupe, a été très apprécié.

L'équipe se compose de :  
 Elodie BELLEVÈGUE, Renaud CELLARD, Colette COMBE, Jocelyne CRESTAN, Rémi GAGNAIRE, Corinne HERVÉ, Mario MOULIN, Alexandre BRIAS, Alain CHANTELAUZE, Louis COMBE, Solange GAGNAIRE,

Monique GUERRY, Chantal MOULIN, Laurent SEIVE

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à :  
 Colette COMBE - 04 75 34 80 03  
 Chantal MOULIN - 04 75 34 81 51  
 Monique GUERRY - 04 75 34 86 19



*Boulangerie - Pâtisserie*  
**GAGNAIRE et fils**  
**07340 PEAUGRES**  
 Téléphone 04 75 34 82 72  
**Alimentation - Bar**

 **GUION S.A.**  
 Construction Métallique  
 Serrurerie  
 couverture - isolation - bardage - clôture  
 fermeture en tous genres  
 La Roche - 07340 FELINES  
 Tél. 04 75 34 81 38 - Fax 04 75 34 87 42

**Denis GUERRY**  
 "Ruisseau du Moulin"  
 07340 PEAUGRES ☎ 04 75 34 86 19  
**PARCS ET JARDINS**  
 Création, Entretien, Arrosage intégré  
 Pavage, Graviers stabilisés  
**TERRASSEMENT**  
 Mini-pelle, Mini-chargeurs  
 Aménagement des abords

**SARL ECM - CLEMENSON et Fils**  
 **CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES**  
 ELECTRICITE - PLOMBERIE  
 ZINGUERIE - CLIMATISATION  
 AUTOMATISME DE PORTAIL  
 GOUTTIERE ALU LAQUE  
 LOCATION CAMION NACELLE  
**04 75 67 02 15 - Les Clots 07100 ROIFFIEUX**  
**04 75 33 15 62 - BOULIEU LES ANNONAY**

 **Annick**  
 Coiffure Mixte  
 Les Chanterelles • 07340 PEAUGRES  
 Tél. 04 75 34 87 86  
 Ouverture : mardi - jeudi de 8h30 à 12h00  
 et de 14h00 à 19h00 - mercredi de 8h30 à 12h00  
 vendredi - samedi : journée continue

  
**BOUCHERIE & CHARCUTERIE**  
 CHARCUTIER BOUCHER  
*L'accueil, le choix, le conseil !*  
**PEYPRET G. - PEAUGRES - 04 75 34 89 45**

## LE TIERCÉ DE CHÈVRES

## Vous souvenez-vous ?

Les fêtes de village des années 60 n'avaient pas la renommée des fêtes actuelles, mais malgré une population moins importante, la participation des habitants était active, et la bonne humeur toujours au rendez-vous. Ce n'est pas notre "maire Denis" qui dira le contraire. Mais au fait, l'avez-vous reconnu ?

De gauche à droite :

Bernard Boudin, Louis Combe, Claude Combe, Roger Serpenet, André Bellevègue, Jean Vial, Philippe & Emile Gagnaire, Michel Alléon, Louis Reynaud, Edmond Danneyrolé, Pascal Brias et accroupis au centre, Denis Badel, et Louis Veyre.

Prénoms des biquettes non communiqués.



## La place de Peaugres

La jeune fille qui remplit son seau à la fontaine, c'est Mado Desgrand née Linossier, maman de Fabienne et Laurence. On voit l'école avec deux entrées : garçons à gauche et filles à droite ; le monument aux morts aurait occupé cet emplacement jusqu'au début des années 50.

## LES HAMEAUX ET LES LIEUX-DITS

L'arrivée du nouveau millénaire a vu également pour la commune de Peaugres l'arrivée de la dénomination des rues de notre village. Il m'a semblé intéressant d'ouvrir avec ce 19<sup>ème</sup> numéro du bulletin municipal une rubrique qui présentera l'origine des hameaux et des lieux-dits de la commune.

Plus de cinquante noms ont été recensés sur le territoire de Peaugres : Le Replas, Dorore, La Boissonnat, La Nohérie, La Coste, Maclan, Praclos, La Charelle, Peyre-Lièvre, La Fontanasse, Gresseras de Saint Rhoc, Les Grandes Bruyères, La Besse, Pont Martinet, Les Varennes, Les Barres, Gresseras, La Bruyère, Les Cures, Bégut, Le Bois de Bégut - Goudan, Prés Trouillards, Le ruisseau du Moulin, Le Font de la Somme, La Grasse, La Mûre, Le Suc de la Mûre, Le Mouchet, Les Chanterelles, Chavanas, Artruc, Molin Molette, La Palisse, Capitaine, Montanet, Cheval, Saramelle - Les Chênes, Les Pins, Gurin, Posefoi - Les grands Prés, Pigouret, La Planta, La plaine des Célestins, Le Bois, Bras, La Chaux, Champ Verdellet - Les Goths, Daumas.

Avec ce premier épisode, je vais essayer de donner quelques explications sur une dizaine de noms. Il est bien entendu que certains renseignements demandent vérification et confirmation. Merci à chacun d'apporter des informations complémentaires qui permettront d'enrichir notre histoire locale.

Voici les premières explications que j'ai trouvées sur :

**Praclos** viendrait du patois qui signifierait : prés clos. En effet, à cet endroit de nombreux prés et propriétés étaient et sont toujours entourés de murs de pierres.

**La Coste** semble désigner le versant d'une colline où des habitants ont fait construire.

**Molin Molette** fait peut-être référence à un ancien moulin.

**La Chaux** : Il semblerait que ce nom se soit transformé au cours de l'histoire. Sur d'anciens cadastres on peut lire "Lachaud". Un certain Monsieur Lachaud habitait la maison en pierres. On dit aussi qu'il y aurait eu quelque part, un four à chaux.

**La Fromentale** : certainement une terre fertile où la culture du froment et du blé serait d'excellente qualité.

**La Palisse** : Y avait-il à cet endroit une propriété qui était entourée d'une clôture, d'une palissade ?

**La Besse** : il faudrait creuser la piste suivante : peut-être que dans le coin il y avait la présence d'un bois de bouleaux.

**Le Bois** : Dépendant à l'origine du domaine des Célestins. Certainement que ce lieu était couvert de bois, peut-être une forêt.

**Les Varennes** : Désigne à l'origine un terrain léger, sablonneux, souvent au pied d'une rivière.

**La Nohérie** : On dit qu'à cet endroit, il y avait des nombreux noyers et des noisetiers.

**Les Goths** : Ne parle-t-on pas d'une voie romaine qui passerait dans le coin pour rejoindre Saint Julien en Goye ?

Guy SERAYET

Au fait, avez-vous reconnu les hameaux figurant sur les pages de couverture ?

- 1- La Charelle
- 3- Montanet
- 5- Artruc
- 7- Praclos
- 9- La Grasse
- 11- Le Bois

- 2- La Besse
- 4- La Nohérie
- 6- La Boissonnat
- 8- La Palisse
- 10- La Fromentale

## LES ANNÉES EN 2

**1562 :** Début des guerres de religion qui allaient durer jusqu'en 1578. Les armées qui se présentaient pour attaquer ou pour défendre Annonay arrivaient presque toutes du côté du Rhône. A chaque fois, elles durent faire sentir plus ou moins leurs passages aux habitants de Peaugres. On constate qu'à cette époque les campagnes de Peaugres devinrent désertes pour céder la place aux armées qui se dirigeaient sur Annonay.

**1752 :** Naissance à Serrières d'Etienne GAUTHIER qui allait devenir 38 ans plus tard, le dernier Curé de Peaugres avant la Révolution.

**1792 :** Le 21 septembre, la convention nationale avait ouvert ses séances et inauguré le régime de la terreur sur toute l'étendue du territoire français. La religion catholique fut proscrite, son culte interdit et ses ministères poursuivis à entrave comme des ennemis publics. La paroisse de Peaugres ne tarda pas à ressentir le contre-coup de ces déplorables événements : l'église fut saccagée par les révolutionnaires, les meubles, les bancs et même les chandeliers des morts furent vendus aux enchères. Une des cloches fut envoyée à Tournon et tous les biens de l'église furent abîmés.

**1812 :** La paroisse de Peaugres fut administrée par trois prêtres successifs : le Père Anastase Louis BARRET qui mourut le 22 août 1812, le Père Jean-Christophe RIGOLET qui signa les registres jusqu'au 10 octobre et le Père LAGNEAU du 1<sup>er</sup> Novembre à fin Décembre. Cette même année, Pierre VALENCONY devient le nouveau Maire de Peaugres, en remplacement de Jean-Pierre LIOUD qui avait été nommé juge au tribunal de commerce d'Annonay.

**1852 :** Naissance à Amiens de Paul Charles Joseph BOURGET (futur grand écrivain) dont le Grand père paternel habitait la commune de Peaugres

**1872 :** La commune de Peaugres compte 976 habitants

**1912 :** A la suite des élections municipales du 5 et 12 mai, Pierre BERTRAND est élu maire. Auguste BARBIN est son premier adjoint.

**1932 :** Avant la nomination du nouveau Curé, la municipalité entreprend quelques réparations d'urgence à la toiture, au charpentage de la cure qui est un bâtiment communal.

**1942 :** A la suite de la démission de Louis PERILHOU, le Préfet de l'Ardèche nomme Joseph SAUNIER au poste de maire.

**1952 :** En date du 28 décembre, Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une lettre de Monsieur l'Inspecteur d'Académie de l'Ardèche proposant la réouverture de l'école publique mixte de Peaugres pour la prochaine rentrée.

**1962 :** La population de Peaugres est de 572 habitants

**1972 :** Fin janvier débutent les travaux de restauration de l'intérieur de l'église : décapage des murs, de très jolies pierres de taille sont mises en valeur, crépissage des nefs latérales, rénovation des voûtes et du chœur avec une peinture plus claire... Après trois mois de travaux, les paroissiens ont retrouvé leur nouvelle église et le dernier samedi d'avril, la messe a pu y être célébrée, à nouveau.

**1982 :** En sept ans, la population de Peaugres est passée de 654 habitants à 1028 soit une augmentation de 57.2 %..

**1992 :** Création d'un parking d'une capacité de 50 places près de l'école " Les Tamaris " - Les ampoules blanches des lampadaires de la rue principale du village ont laissé la place à une lumière orange, beaucoup plus efficace - Samedi 23 et dimanche 24 mai, le comité des fêtes organise, avec la contribution de plus de 300 bénévoles, le premier festival des Vieux Métiers.

**2002 :** Quel(s) événement(s) retiendra l'histoire, de cette année 2002 qui peut se lire aussi bien à l'envers qu'à l'endroit ?

Guy SERAYET



L'intérieur de l'église avant 1972

## A TOI, VOYAGEUR ET AMI

**P**our connaître ce joli village  
**E**ntouré de ses hameaux bien sages,  
**A**rtruc, Capitaine, Daumas  
**U**n jour ne te suffira pas.  
**G**resseras, Praclos, Montanet  
**R**évèleront tous leurs secrets.  
**E**t ta visite ne pourra s'achever  
**S**ans le Safari-Parc et ses beautés.

**A**lors, visiteur mon ami  
**R**este longtemps par ici  
**D**ans notre charmante contrée  
**E**t attends le mois de mai,  
**C**ar tout à la fin tu verras  
**H**abillés comme autrefois  
**E**t de leurs mains créant des merveilles  
 sous le gai soleil  
 les artisans passionnés  
 du Festival des vieux métiers.

## QUIZZ DÉTENTE

Comme nous vous l'avions annoncé dans le dernier bulletin municipal, des conteneurs pour la collecte sélective ont été mis en place sur la commune.

Aujourd'hui, comme les 33 autres communes du SMIVURA, Peaugres trie ses emballages recyclables.

Afin de tester vos connaissances, nous vous proposons un petit questionnaire sur le tri et le recyclage.

**Nouvelles consignes de tri, cherchez l'intrus... Dans le conteneur d'emballages, on peut mettre :**

- a) Les bouchons.
- b) Les sacs plastiques.
- c) Les petits flacons de shampoing.

Réponse : b)

**Le nom «poubelle» vient :**

- a) De la déformation de la «plus belle»
- b) De l'anglais «puble»
- c) De Eugène-René Poubelle, son inventeur

Réponse : c)

**En moyenne, quelle quantité de déchets ménagers, une personne produit-elle chaque jour ?**

- a) 100 g
- b) 1 kg
- c) 10 kg

Réponse : b)

**Quelle est la première opération indispensable pour pouvoir recycler les déchets ?**

- a) Le tri à la source (à la maison).
- b) Tout jeter n'importe comment, l'essentiel étant de jeter.
- c) Les nettoyer.

Réponse : a)

**Vos médicaments sont périmés ou inutilisés :**

- a) Vous les mettez à la poubelle.
- b) Vous les apportez chez le pharmacien.

Réponse : b)

**La France produit chaque année un tas de déchets haut comme :**

- a) Le Mont Blanc.
- b) Un immeuble.
- c) Tour Eiffel.

Réponse : a)

**Je mets les boîtes à œufs en plastique ou polystyrène :**

- a) Dans le bac à couvercle jaune
- b) Dans la poubelle traditionnelle
- c) A la déchetterie

Réponse : b)

**Qui produit le plus de déchet :**

- a) Le Français
- b) L'Américain

Réponse : b) L'américain en produit deux fois plus

**Le plastique est fabriqué à partir :**

- a) De feuilles de Plastika, un arbre exotique
- b) Du caoutchouc
- c) Du Pétrole

Réponse : c)

**Avec le plastique d'une bouteille d'eau minérale, que peut-on fabriquer ?**

- a) Des anoraks
- b) Des tapis
- c) Des tuyaux d'arrosage

Réponse : a) b) et c)

**Peut-on déposer les ampoules dans les conteneurs qui récupèrent le verre ?**

- a) Oui
- b) Non

Réponse : b) Non, car elles ne sont pas recyclables

**Lesquels de ces déchets ménagers sont toxiques ?**

- a) Les piles
- b) Les colles
- c) Les vernis

Réponse : a) b) et c)

**Quels déchets ménagers appelle-t-on "les encombrants" ou "les monstres" ?**

Réponse : les réfrigérateurs, les lave-linges, les matelas, les sommiers....

**Combien de temps faut-il à une cannette aluminium jetée dans la nature pour disparaître ?**

- a) 1 mois
- b) 2 ans
- c) Une centaine d'années

Réponse : c)

**Le recyclage des déchets permet d'économiser de la matière première ?**

- a) Vrai
- b) Faux

Réponse : a)

**Les déchetteries sont :**

- a) Des espaces plus modernes.
- b) Des espaces gardés où l'on accueille les déchets recyclables, toxiques et encombrants.
- c) Des lieux où l'on brûle les déchets.

Réponse : b) Les déchetteries sont des lieux spécialement aménagés où l'on doit apporter les ferrailles, les déchets toxiques et les déchets inertes. On y trouve aussi des conteneurs pour les déchets recyclables.

**Parmi ces objets en plastique, lequel est aujourd'hui recyclable ?**

- a) Un pot de yaourt.
- b) Une bouteille d'eau minérale.
- c) Une poupée.

Réponse : b)

**Recycler les déchets, cela veut dire :**

- a) Les rendre propres.
- b) Les rendre utiles.
- c) Les transformer en nouvelle matière première.

Réponse : c)

**Dans le conteneur à emballages, je dépose :**

- a) Les emballages métalliques, les bouteilles et flacons en plastique.
- b) Tous mes déchets.
- c) le verre.

Réponse : a)

**Lorsqu'ils sont recyclés, les bouteilles transparentes et flacons opaques en plastique peuvent être transformés en :**

- a) Aluminium.
- b) Fibre polaire.
- c) Briques alimentaires.

Réponse : b)

**Le compost est le résultat de la décomposition des déchets végétaux.**

- a) Vrai.
- b) Faux.

Réponse : a)

**Lorsque les déchets sont incinérés, la chaleur dégagée est récupérée pour chauffer des logements ou produire de l'électricité.**

- a) Vrai.
- b) Faux.

Réponse : a)

**Le verre est recyclable à l'infini et à 100%.**

- a) Vrai.
- b) Faux.

Réponse : a)

# "Le Mas du Vin"



Vins fins et spiritueux  
Brasserie - Camions frigo  
Bière pression

Z. Cle. Le Mas - 07430 DAVEZIEUX  
Tél./Fax 04 75 33 43 57



RHONE ALPES TP

Terrassement  
Travaux Publics  
Démolitions  
Location  
de matériels

PAE DE MARENTON

Avenue Rhin et Danube - 07100 ANNONAY  
Tél. 04 75 33 05 35 - Fax 04 75 33 36 23

## SARL BELLEVEGUE



**MENUISERIE**

**STORES**

**VOLETS ROULANTS**

Z.A. Le Flacher - 07340 FELINES  
☎ **04 75 34 83 14**



# ABS PLUS



**Mobilier - Informatique  
Bureautique  
Fournitures de bureau**

Z.I. La Lombardière - 07430 Davézieux  
☎ 04 75 69 20 20 - Fax 04 75 69 20 40

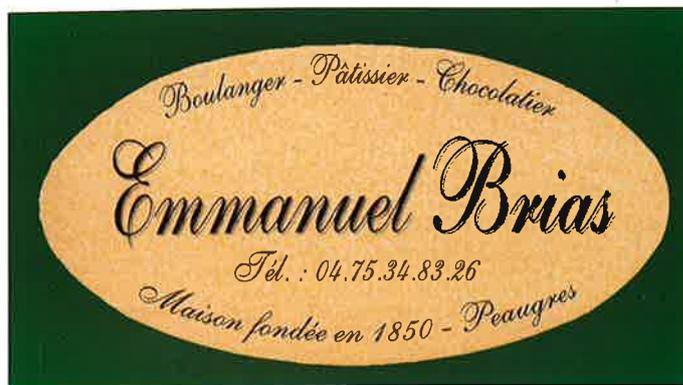
## Roux Cabrero

Entreprise Générale de Bâtiment

100 compagnons  
pour vous servir

LOGEMENTS  
BÂTIMENTS INDUSTRIELS  
TRAVAUX PUBLICS

Le Mas - 07430 DAVEZIEUX - Tél. 04 75 69 20 80  
Fax 04 75 69 20 81 - e-mail : roux.cabrero@wanadoo.fr



entreprise d'électricité générale

# J. GRENOT

COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES  
ECLAIRAGE PUBLIC  
DOMOTIQUE - ELECTROTHERMIE  
AUTOMATISME - DEPANNAGE...

79, allée de Beaugard - B.P. 188 - 07104 ANNONAY CEDEX  
Tél. 04 75 67 61 55 - Fax 04 75 67 73 18  
jean-grenot@wanadoo.fr

Epargne  
Placement  
Retraite



ASSURANCES

David Chaize

Assurances  
aux  
professionnels  
et particuliers

36, rue Sadi Carnot - 07100 Annonay  
Tél. 04 75 32 35 84 - Fax 04 75 33 14 83

**NEUF &  
RÉNOVATION**

**CHAUFFAGE  
ÉLECTRIQUE**

**PLANCHER  
CHAUFFANT**

**GÉOTHERMIE  
AIR - EAU  
EAU - EAU**

**ÉLECTRICITÉ  
GÉNÉRALE**

**Combe  
INSTALLATION  
MAINTENANCE  
ÉLECTRICITÉ**

TÉLÉPHONE. FAX  
04 75 67 31 35

# HALL EXPO

électricien conseil  
**SYSTEME  
BIEN  
ETRE**  
PARTENAIRE



EDF est partenaire



Réponses pages 44